



# BMCE BANK

---

## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE BMCE BANK EN NORMES IAS/IFRS ET NOTES ANNEXES

---

31 décembre 2013

Créée en 1959 et privatisée en 1995, BMCE Bank est une banque universelle qui offre une palette de produits et services diversifiés à travers un réseau national de près de 630 agences. BMCE Bank, troisième banque au Maroc en termes de parts de marché dépôts et crédits, est présente aujourd'hui dans une trentaine de pays en Afrique subsaharienne, en Europe et en Asie.

Les activités du Groupe BMCE Bank s'articulent principalement autour des activités de banque commerciale, des services financiers spécialisés, des activités de gestion d'actifs et autres activités de banque d'affaires de même que sur les activités à l'international.

### **BMCE Bank au Maroc**

Les activités du Groupe BMCE Bank au Maroc intègrent :

- La Banque des Particuliers & Professionnels qui figure un pool de compétences Marketing, spécialisé par marché - particuliers, professionnels, clientèle privée, migrants.
- La Banque de l'Entreprise fédère les PME et les Grandes Entreprises

Il est à préciser que BMCE Bank s'est engagée dans un programme de régionalisation visant le rapprochement du centre de décision du client et l'amélioration de l'efficacité commerciale de la Banque. Ainsi, le réseau de distribution de la Banque est désormais organisé par région, fédérant deux filières, à savoir les Particuliers/Professionnels et les Entreprises et disposant d'une large autonomie.

- La Banque d'Affaires, BMCE Capital, est organisée en plusieurs lignes métiers intégrées, à savoir la gestion d'actifs et de patrimoine, l'intermédiation boursière, les activités de marchés ainsi que le conseil et l'ingénierie financière.
- Les Filiales Financières Spécialisées dans le but de promouvoir les synergies commerciales et fonctionnelles intra-groupe, les produits desdites filiales ayant vocation à être, pour l'essentiel, commercialisés à travers le Réseau : le crédit à la consommation, le leasing, la bancassurance, le factoring, la location longue durée. Une filiale en charge du recouvrement, RM Experts, a été instituée en 2010.

### **BMCE Bank à l'international**

La dimension internationale de BMCE Bank trouve son origine dans la vocation historique tournée vers le commerce extérieur. La Banque s'est très tôt ouverte sur le marché international avec une présence renforcée en Europe. En effet, elle a été la première banque marocaine à ouvrir une Agence à Paris en 1972. Les activités européennes du Groupe sont dirigées par BMCE Bank International Holding (B.I.H) à Londres, Paris et Madrid, constituant la plate-forme du Groupe en Europe au service des investissements en Afrique.

En outre, la Banque dispose d'une vingtaine de bureaux de représentation dédiés notamment à l'activité des Marocains Résidant à l'Étranger. A cet effet, la Banque a récemment créé BMCE Euroservices, une entité en charge de cette activité en synergie avec le Réseau Maroc et ce dans le cadre de la réorganisation de la plateforme Europe.

BMCE Bank s'est également orientée vers le marché Africain dès la fin des années 80, suite à la contribution au redressement de la Banque de Développement du Mali, la première banque du pays, détenue à hauteur de 27,4%.

Pareillement, au Congo Brazzaville, BMCE Bank a pris, en 2003, une participation de 25% dans La Congolaise de Banque qu'elle a restructurée et positionnée en leader incontesté dans son secteur.

Le développement de BMCE Bank s'est accéléré en 2007, suite à l'acquisition d'une participation de 25% dans le capital du Groupe Bank of Africa présent dans une quinzaine de pays. Cette participation est ramenée aujourd'hui à près de 72,63% du Groupe bancaire panafricain.

Dans le cadre de la consolidation de ses structures en termes de gouvernance, la Banque a lancé depuis fin juin 2012 un projet de renforcement du dispositif global de maîtrise des risques et de contrôle interne. Au terme de ce projet, le Groupe BMCE Bank sera doté d'une nouvelle organisation d'ensemble inspirée des Groupes Bancaires internationaux et d'une gouvernance des risques Groupe renforcée.

# Sommaire

<b>I. BILAN CONSOLIDE, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES</b>	<b>12</b>
1.1. Bilan consolidé	12
1.2. Compte de résultat consolidé	13
1.3. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	14
1.4. Variation des capitaux propres	15
1.5. Tableaux des flux de trésorerie au 31 décembre 2013 :	16
1.6. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe	18
<b>II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>45</b>
2.1. Marge d'intérêts	45
2.2. Commissions nettes	46
2.3. Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat	46
2.4. Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente	47
2.5. Produits et charges des autres activités	47
2.6. Coût du risque	48
2.7. Gains et pertes nets sur les autres actifs	48
2.8. Impôt sur les bénéfices	49
2.9. Charges générales d'exploitation	49
<b>III. INFORMATIONS SECTORIELLES</b>	<b>50</b>
3.1. Résultat par secteur opérationnel	50
3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel	51
3.3. Informations par secteur géographique	51
3.4. Ventilation des prêts et créances	52
<b>V. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>54</b>
4.1. Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	54
4.2. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	54
4.3. Actifs financiers disponibles à la vente	54
4.4. Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit	55
4.5. Prêts, créances et dettes sur la clientèle	55
4.6. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	57
4.7. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	57
4.8. Impôts courants et différés	57
4.9. Comptes de régularisation, actifs et passifs divers	58
4.10. Participations dans les sociétés mises en équivalence	58
4.11. Immobilisations de placement et d'exploitation	58
4.12. Ecarts d'acquisition	59
4.13. Provision pour risques et charges	62
4.14. Transferts d'actifs financiers	62
4.15. Juste valeur	63
<b>V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE</b>	<b>68</b>
5.1. Engagements de financement	68
5.2. Engagements de garantie	68
<b>VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL</b>	<b>70</b>
6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation	70
6.2. Synthèse des provisions et description des régimes existants	70
6.3. Paiements à base d'actions	71
<b>VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	<b>73</b>
7.1. Evolution du capital et résultat par action	73
7.2. Périmètre de consolidation	73
7.3. Rémunération et avantages accordés aux principaux dirigeants	73
7.4. Relations avec les autres parties liées	74
7.5. Contrats de location	75
<b>VIII. NOTE SUR LES RISQUES</b>	<b>76</b>
8.1. Dispositif de gestion des risques	76
8.2. Risque de crédit	79
8.3. Dispositif de notation	82
8.4. Expositions au risque de crédit	90
8.5. Dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit	91
8.6. Descriptif du dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt	103
8.7. Risque de marché	108
8.8. Risque opérationnel	114



# ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE DECEMBRE 2013

## **ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE Période du 1er janvier au 31 décembre 2013**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de la période du 1er janvier au 31 décembre 2013. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 19.143.458, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.880.603.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCE Bank arrêtés au 31 décembre 2013, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 21 mars 2014

**Les Commissaires aux Comptes**

FIDAROC GRANT THORNTON



**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

ERNST & YOUNG



**Bachir TAZI**  
Associé



## I. BILAN CONSOLIDE, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES

### 1.1. BILAN CONSOLIDE

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2013 ont été approuvés par le conseil d'administration tenu en date du 21 mars 2014.

<b>BILAN IFRS</b>			
<b>ACTIF IFRS</b>	<b>NOTES</b>	<b>2013</b>	<b>2012*</b>
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4.1	11 939 091	9 922 200
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	28 223 948	34 244 677
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	4.3	3 319 804	2 795 923
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	4.4	18 145 727	21 396 946
Prêts et créances sur la clientèle	4.5	149 374 957	138 808 778
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	4.7	12 536 742	10 518 941
Actifs d'impôt exigible	4.8	92 432	215 856
Actifs d'impôt différé	4.8	257 635	309 870
Comptes de régularisation et autres actifs	4.9	4 317 433	4 938 775
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	4.10	472 624	406 928
Immeubles de placement	4.11	947 602	614 160
Immobilisations corporelles	4.11	5 465 769	5 131 528
Immobilisations incorporelles	4.11	770 522	751 455
Ecarts d'acquisition	4.12	832 470	832 470
<b>TOTAL ACTIF IFRS</b>		<b>236 696 756</b>	<b>230 888 507</b>

(En milliers de DH)

\* Montant retraités par rapport aux états financiers publiés en 2012, suite à l'entrée en vigueur des amendements de la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective. La rubrique impactée est les actifs d'impôts différés pour - 1 MMAD.

<b>PASSIF IFRS</b>	<b>NOTES</b>	<b>2013</b>	<b>2012*</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		68 253	67 382
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	2 437 494	1 614
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	4.4	35 068 715	34 228 166
Dettes envers la clientèle	4.5	148 790 337	144 650 757
Titres de créance émis	4.6	12 451 775	14 014 898
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	4.8	94 368	36 296
Passifs d'impôt différé	4.8	989 759	983 149
Comptes de régularisation et autres passifs	4.9	11 380 363	13 210 125
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	4.13	456 573	520 590
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	4.6	5 815 661	4 760 333
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>217 553 298</b>	<b>212 473 310</b>
<b>Capital et réserves liées</b>		<b>12 104 178</b>	<b>11 981 368</b>
<b>Réserves consolidées</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
- Part du Groupe		1 456 083	1 276 693
- Part des minoritaires		3 612 458	3 516 000
Gains ou pertes latents ou différés, part du Groupe		107 914	81 912
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires		-17 778	-18 970
Résultat net de l'exercice			
- Part du Groupe		1 230 796	921 885
- Part des minoritaires		649 807	656 309
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES</b>		<b>19 143 458</b>	<b>18 415 197</b>
<b>TOTAL PASSIF IFRS</b>		<b>236 696 756</b>	<b>230 888 507</b>

(En milliers de DH)

\* Montant retraités par rapport aux états financiers publiés en 2012, suite à l'entrée en vigueur des amendements de la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective. Les rubriques impactées sont les provisions pour -2.6 MMAD, Les réserves de consolidation pour +7 MMAD, les gains et pertes latents pour -4.2 MMAD et le résultat net pour -1.2 MMAD



## 1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	NOTES	2013	2012*
Intérêts et produits assimilés		11 446 765	10 822 706
Intérêts et charges assimilés		-4 801 885	-4 579 824
<b>MARGE D' INTERÊTS</b>	2.1	<b>6 644 880</b>	<b>6 242 882</b>
Commissions perçues		2 206 721	1 846 607
Commissions servies		-459 319	-320 911
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	2.2	<b>1 747 402</b>	<b>1 525 696</b>
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	798 364	651 021
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	162 635	150 157
<b>RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHÉ</b>		<b>960 999</b>	<b>801 178</b>
Produits des autres activités	2.5	896 079	781 350
Charges des autres activités	2.5	-358 334	-333 330
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>9 891 026</b>	<b>9 017 776</b>
Charges générales d'exploitation	2,9	-5 300 375	-4 862 579
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2,9	-654 657	-573 940
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>3 935 994</b>	<b>3 581 257</b>
Coût du risque	2.6	-1 295 268	-1 107 613
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 640 726</b>	<b>2 473 644</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		69 089	65 770
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	12 207	-390 484
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>2 722 022</b>	<b>2 148 930</b>
Impôts sur les bénéfices	2.8	-841 419	-570 737
<b>RESULTAT NET</b>		<b>1 880 603</b>	<b>1 578 193</b>
Résultat hors groupe		649 807	656 309
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>1 230 796</b>	<b>921 885</b>
Résultat par Action (EN MAD)		6,9	5,1
Résultat dilué par Action (EN MAD)		6,9	5,1

(En milliers de DH)

\* Montant retraités par rapport aux états financiers publiés en 2012, suite à l'entrée en vigueur des amendements de la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective. Les rubriques impactées sont : les charges générales d'exploitation pour -2 MMAD et les impôts sur le résultat pour 0.7 MMAD.

## 1.3. ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	2013	2012*
<b>Résultat net</b>	<b>1 880 603</b>	<b>1 578 193</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat</b>	<b>12 379</b>	<b>4 638</b>
Écarts de conversion	-3 039	1 689
Actifs financiers disponibles à la vente	15 418	2 949
Écarts de réévaluation	15 418	2 949
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</b>	<b>14 817</b>	<b>-4 218</b>
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	14 817	-4 218
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>27 195</b>	<b>420</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>1 907 798</b>	<b>1 578 613</b>
Part du Groupe	1 256 799	921 609
Part des intérêts minoritaires	650 999	657 004

(En milliers de DH)

\* Montant retraités par rapport aux états financiers publiés en 2012, suite à l'entrée en vigueur des amendements de la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective. Les rubriques impactées sont le résultat net pour -1.2 MMAD, les écarts actuariels sur les régimes à prestations définies pour -4.2 MMAD.



#### 1.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 634	8 731 500	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 634	8 731 500	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Opérations sur capital	75 000	1 455 234		151 846		1 682 080	45 587	1 727 667
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres			0			0	0	0
Dividendes				-530 954		-530 954	-329 259	-860 213
Résultat de l'exercice				921 884		921 884	656 309	1 578 193
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						0	0	0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					2 254	2 254	695	2 949
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)					1 689	1 689		1 689
Avantages au personnel IAS 19R (1)					-4 218	-4 218		-4 218
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				0	-275	-275	695	420
Variation de périmètre (2)				-251 218		-251 218	-187 508	-438 726
Divers				4 583		4 583	10 822	15 405
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	1 794 634	10 186 734	0	2 191 425	81 911	14 254 704	4 153 339	18 408 043
Changement de méthodes comptables (1)				7 152		7 152		7 152
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	1 794 634	10 186 734	0	2 198 577	81 911	14 261 856	4 153 339	18 415 195
Opérations sur capital		122 810		-122 810		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres			-35 727			-35 727		-35 727
Dividendes				-592 198		-592 198	-343 582	-935 781
Résultat de l'exercice				1 230 796		1 230 796	649 807	1 880 603
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					14 226	14 226	1 192,00	15 418
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)					-3 039	-3 039		-3 039
Avantages au personnel IAS 19R (1)					14 817	14 817		14 817
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				0	26 003	26 003	1 192	27 195
Variation de périmètre (3)				-36 716		-36 716	-167 092	-203 807
Divers (*)				44 956		44 956	-49 178	-4 221
Capitaux propres clôture 31.12.2013	1 794 634	10 309 544	-35 727	2 722 605	107 914	14 898 971	4 244 486	19 143 457

(En milliers de DH)

##### (1) : Avantages au personnel IAS19R

Il s'agit des impacts suite à l'application rétrospective de la norme IAS19R.

##### (2) : Variation de périmètre 2012

Il s'agit essentiellement de l'effet des acquisitions complémentaires au niveau de BOA et LOCASOM, ainsi que des acquisitions réalisées par BOA Group

##### (3) : Variation de périmètre 2013

Il s'agit des acquisitions complémentaires au niveau de BOA Group





## 1.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2013

### 1.1.1.1. Tableau des flux de trésorerie

	2013	2012
<b>Résultat avant impôts</b>	2 722 022	2 148 932
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 380 727	3 054 760
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	35 273	109 300
+/- Dotations nettes aux provisions	927 426	665 231
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-69 089	-55 215
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-1 008 589	-990 901
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-61 503	197 385
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	3 204 245	2 980 559
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3 464 610	13 027 531
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-11 587 602	-14 814 540
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	4 993 174	-2 343 396
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-2 839 357	3 581 880
- Impôts versés	-636 635	-602 893
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	-6 605 810	-1 151 418
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	-679 544	3 978 073
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-997 292	-1 093 317
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-174	-286
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 502 270	-528 089
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	-2 499 736	-1 621 692
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	612 593	1 096 982
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 940 935	1 949 786
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	2 553 528	3 046 768
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	71 311	57 761
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	-554 441	5 460 910
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	16 098 911	10 638 001
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	9 854 817	6 391 957
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	6 244 094	4 246 044
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	15 544 470	16 098 911
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	11 870 837	9 854 817
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 673 632	6 244 094
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	-554 441	5 460 910

(En milliers de DH)

### 1.1.1.2. Tableau des flux de trésorerie par zone géographique

	MAROC	EUROPE	AFRIQUE
<b>Résultat avant impôts</b>	1 289 858	80 452	1 351 712
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 075 696	14 970	290 061
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	35 273	0	0
+/- Dotations nettes aux provisions	658 089	54 093	215 244
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-18 777	0	-50 312
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-870 414	-6 958	-131 217
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0	0
+/- Autres mouvements	-65 118	-6 565	10 180
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	2 814 749	55 540	333 956
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 519 957	-507 465	1 452 118
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-10 211 165	-247 642	-1 128 795
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	5 947 815	110 062	-1 064 703
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-1 349 722	-1 537 280	47 645
- Impôts versés	-398 533	-6 786	-231 316
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	-3 491 648	-2 189 111	-925 051
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	612 959	-2 053 120	760 617
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-601 710	-14 124	-381 458
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-174	0	0
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-661 809	-114 571	-725 890
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	-1 263 693	-128 695	-1 107 348
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-465 973	1 377 870	-299 304
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 406 968	614 896	-80 929
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	940 995	1 992 766	-380 233
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	-535	10 003	61 843
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	199 286	-179 045	-574 682
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	6 635 988	551 901	8 911 022
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 764 729	-12 496	6 102 584
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 871 259	564 397	2 808 438
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	6 835 274	372 856	8 336 340
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4 912 087	1 806	6 956 944
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 923 187	371 050	1 379 395
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	199 286	-179 045	-574 682

(En milliers de DH)



## 1.6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

### 1.6.1. Normes comptables applicables

Le Groupe BMCE Bank a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe BMCE BANK sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

Normes IFRS et interprétations IFRIC applicables par le Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013

Normes ou interprétations	Dates de publication par l'IASB	date d'application
Amendements à IAS 1 "présentation des autres éléments du résultat global"	16-juin-11	01-juil-12
Amendements IAS 19 "Avantages au personnel"	16-juin-11	01-janv-13
IFRS 13 "Évaluation de la juste valeur"	12-mai-11	01-janv-13
IFRS 10 "États financiers consolidés"	12-mai-11	01-janv-13
IFRS 11 "Partenariats"	12-mai-11	01-janv-13
IFRS 12 "Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités"	12-mai-11	01-janv-13

Suite à l'entrée en vigueur de manière rétrospective des amendements de la norme IAS 19R, le Groupe a opté pour la publication d'informations comparatives sur une seule année en application des améliorations annuelles – cycle 2009-2011 publiées par l'IASB.

### 1.6.2. Principes de consolidation

#### a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe BMCE Bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires de l'entité mère.
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

#### b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le Groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 31 décembre 2013, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

#### c. Les règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

#### Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

#### Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

#### d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

##### Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

##### Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.



## Écart d'acquisition

À la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

## Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

Au 31 décembre 2013, le Groupe a effectué des tests de dépréciation pour s'assurer que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie est toujours inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

La juste valeur, étant le montant auquel on pourrait raisonnablement s'attendre pour la vente d'une UGT, à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La Banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

- L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.

- La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

## Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

## 1.6.3. Actifs et passifs financiers

### a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### b. Titres

#### Catégories de titres

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en trois catégories.

#### Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

Cette catégorie regroupe les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur en date de clôture et portés au bilan dans la rubrique « actifs ou passifs à la juste valeur par résultat ». Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Il est à signaler que le Groupe n'a pas désigné dès l'origine des actifs et passifs financiers non dérivés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat conformément à l'option offerte par l'IAS 39.

#### Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

#### Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou



déterminable, et assortis d'une maturité fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, de dépréciations en cas de défaillance de l'émetteur. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

### Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêt, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

### Acquisitions et cessions temporaires

#### Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en dettes au passif du bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances »

#### Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

#### Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs

financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

### c. Opérations en devises

#### Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

#### d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

##### Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, dépréciations sur engagements de financement et de garantie

A chaque date de clôture, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur valeur ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable.

Le Groupe apprécie en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent individuellement, pour des actifs individuellement significatifs, de même que individuellement ou collectivement, pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs.

Si le Groupe détermine qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, il inclut cet actif dans un groupe d'actifs financiers représentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- L'existence d'impayés ;
- La connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ;
- Les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne



l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...).

Le Groupe répartit le portefeuille des créances douteuses comme suit :

**Créances individuellement significatives :** Revue individuelle de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps. La dépréciation en IFRS correspond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus actualisés

**Les créances non individuellement significatives :** La population non couverte de manière individuelle fait l'objet d'une segmentation en classes homogènes de risque et fait l'objet d'un traitement suivant un modèle statistique, fondé sur des données historiques, des flux de recouvrement par année de déclassement approprié à chaque classe homogène des risques.

#### **Les contreparties ne représentant pas des indicateurs de dépréciation**

Ces créances font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou de la Direction des Risques peut conduire le Groupe à constater des dépréciations collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels, le Groupe établit dans ce sens des watch list qui représentent la liste des comptes à risque.

Les dotations et reprises des dépréciations de valeur des actifs sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération comptable des créances dépréciées et est enregistrée en intérêts et produits assimilés au compte de résultat.

#### **Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente**

Les « Actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés d'instruments de capitaux propres, sont dépréciés

par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

Le Groupe a défini deux critères de dépréciation non cumulatifs pour les instruments de capitaux propres inscrits au niveau des actifs financiers disponibles à la vente, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 40 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur la baisse durable à travers l'observation d'une moins-value latente sur une année.

Pour les instruments cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les instruments non cotés sur la base de la valeur de modèle.

La dépréciation des instruments de capitaux propres est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Pour les instruments de dettes, la dépréciation se fait de la même manière que les prêts et créances, soit une dépréciation sur base individuelle en cas d'indices de dépréciation durable et sur base collective en l'absence d'indices de dépréciation.

Compte tenu de la nature du portefeuille, le groupe n'est pas concerné par la dépréciation des instruments de dette.

#### **Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »**

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.



• La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

#### e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BMCE BANK et BANK OF AFRICA ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

#### f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BMCE BANK SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 décembre 2013, les actions propres détenues par la filiale Salafin ont été éliminées des capitaux propres consolidés.

#### g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêt, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

#### h. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers disponibles à la vente »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

#### i. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

#### j. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

#### k. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

#### 1.6.4. Immobilisations

##### a. Immobilisations Corporelles

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.



Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe BMCE Bank, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe BMCE Bank.

#### Matrice de décomposition retenue par BMCE BANK

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

#### Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

#### b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe BMCE Bank a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

#### c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le Groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

#### 1.6.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

#### a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

##### Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.



### Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

#### b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

### Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

### Contrats de location simple

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

#### 1.6.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 31 décembre 2013 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

#### 1.6.7. Avantages au personnel

##### Classification des avantages au personnel

##### a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les

services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

##### b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

##### c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le Groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

##### d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

##### e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

#### Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

##### a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux





services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

### b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes.

### 1.6.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'Administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BMCE BANK sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée

en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

### 1.6.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Trois critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers ;
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation ;
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

### 1.6.10. Impôt exigible et différé

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui a moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement



est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

#### 1.6.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

#### 1.6.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations (individuelles et collectives) opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire.

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;

- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.



## II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2013

### 2.1. MARGE D'INTERETS

Le poste « Marge d'intérêts » comprend les produits (charges) d'intérêts nets liés aux opérations avec la clientèle, aux opérations interbancaires, aux titres de créance émis par le Groupe, au portefeuille de négoce (titres à revenu fixe, opérations de pension, opérations de prêts/emprunts et dettes représentées par un titre), aux actifs disponibles à la vente et aux actifs détenus jusqu'à l'échéance.

	2013			2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	8 954 357	3 021 109	5 933 248	8 581 131	2 818 182	5 762 949
Comptes et prêts/emprunts	8 400 936	2 944 638	5 456 298	7 991 041	2 702 532	5 288 509
Opérations de pensions		76 471	-76 471		115 650	-115 650
Opérations de location-financement	553 421		553 421	590 090	0	590 090
Opérations interbancaires	711 218	939 670	-228 452	730 430	1 018 766	-288 336
Comptes et prêts/emprunts	436 721	905 634	-468 913	487 627	969 104	-481 477
Opérations de pensions	274 497	34 036	240 461	242 803	49 662	193 141
Emprunts émis par le Groupe	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture de résultats futurs	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0	0	0
Portefeuille de transactions	1 047 357	841 106	206 251	841 682	742 876	98 806
Titres à revenu fixe	1 047 357	566 320	481 037	841 682	525 899	315 783
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	274 786	-274 786	0	216 977	-216 977
Actifs disponibles à la vente			0			0
Actifs détenus jusqu'à échéance	733 833		733 833	669 463		669 463
<b>TOTAL</b>	<b>11 446 765</b>	<b>4 801 885</b>	<b>6 644 880</b>	<b>10 822 706</b>	<b>4 579 824</b>	<b>6 242 882</b>

(En milliers de DH)

Au 31 décembre 2013, la marge d'intérêts a connu une hausse de 6,4 % par rapport au 31 décembre 2012 et s'élève à 6 645 millions de dirhams. Cette variation résulte principalement d'une hausse de 4,3 % des produits relatifs aux comptes de prêts avec la clientèle qui s'élèvent à 8 954 millions de dirhams au 31 décembre 2013 contre 8 581 millions de dirhams au 31 décembre 2012, et d'une hausse de 24% des produits des titres à revenu fixe (1 047 millions de dirhams au 31 décembre 2013 contre 842 millions de dirhams au 31 décembre 2012).

### 2.2. COMMISSIONS NETTES

	2013			2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	919 514	201 866	717 648	741 051	195 633	545 418
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	291 378		291 378	267 891		267 891
sur titres	150 146	159 370	-9 224	146 743	125 284	21 459
de change	477 990	42 496	435 494	326 417	70 349	256 068
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	1 287 207	257 453	1 029 754	1 105 556	125 278	980 278
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	281 374	42 222	239 152	249 979	43 237	206 742
Assurance			-			-
Autres	1 005 833	215 231	790 602	855 577	82 041	773 536
<b>Produits nets de commissions</b>	<b>2 206 721</b>	<b>459 319</b>	<b>1 747 402</b>	<b>1 846 607</b>	<b>320 911</b>	<b>1 525 696</b>

(En milliers de DH)

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.

La marge sur commissions est en hausse de 14,5 % passant de 1 526 millions de dirhams au 31 décembre 2012 à 1 747 millions de dirhams au 31 décembre 2013.

Cette hausse résulte principalement de (i) la forte hausse des commissions nettes des activités de change qui sont passées de 256 millions de dirhams au 31 décembre 2012 à 435 millions de dirhams au 31 décembre 2013 soit une hausse 70%, (ii) une bonne croissance de 8% des commissions des opérations avec la clientèle qui sont passées de 268 millions de dirhams à 291 millions de dirhams.



### 2.3. GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts », ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de négoce.

Ceci recouvre les plus-values et moins-values de cessions, les plus-values et moins-values liées à l'évaluation à la valeur de marché, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable.

	2013			2012		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	736 732		736 732	654 050		654 050
Instruments financiers dérivés	59 512	2 120	61 632	-3 029		-3 029
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
<b>TOTAL</b>	<b>796 244</b>	<b>2 120</b>	<b>798 364</b>	<b>651 021</b>	<b>0</b>	<b>651 021</b>

(En milliers de DH)

Au 31 décembre 2013, les gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat ont connu une hausse de 22,5 % par rapport au 31 décembre 2012 et s'élèvent à 798 millions de dirhams.

Cette variation résulte principalement d'une hausse de 13% du rendement des titres à revenu fixe et variable passant de 654 millions de dirhams en 2012 à 737 millions de dirhams en 2013.

### 2.4. GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Ce poste comprend notamment :

- les dividendes et autres revenus provenant des actions et autres titres à revenu variable classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les plus et moins-values de cession réalisées sur des titres à revenu fixe et à revenu variable classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les dotations pour dépréciation liées à la perte de valeur des titres à revenu variable, classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente.

	2013	2012
Titres à revenu fixe	0	0
plus ou moins values de cession		
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>162 635</b>	<b>150 157</b>
Produits de dividendes	174 116	168 564
Charges de dépréciation	34 775	-61 578
Plus-values nettes de cession	-46 256	43 171
<b>TOTAL</b>	<b>162 635</b>	<b>150 157</b>

(En milliers de DH)

Au 31 décembre 2013, les gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente ont connu une hausse de 8,3% par rapport au 31 décembre 2012 et s'élèvent à 163 millions de dirhams. Cette variation résulte principalement d'une hausse de 3.6% des produits des dividendes qui s'élèvent à 174 millions de dirhams en 2013.



## 2.5. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	2013			2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	276 229	96 787	179 442	250 971	90 322	160 649
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Divers autres produits et charges bancaires	297 070	206 631	90 439	257 671	187 139	70 532
Autres produits d'exploitation non bancaires	322 780	54 916	267 864	272 708	55 869	216 839
<b>TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES</b>	<b>896 079</b>	<b>358 334</b>	<b>537 745</b>	<b>781 350</b>	<b>333 330</b>	<b>448 020</b>

(En milliers de DH)

## 2.6. COUT DU RISQUE

La rubrique « Coût du risque » comprend les charges résultant de la manifestation de risques de crédit et de contrepartie et litiges inhérents à l'activité bancaire réalisée avec des tiers. Les dotations nettes aux dépréciations ne relevant pas de tels risques sont classées dans les rubriques du compte de résultat correspondant à leur nature.

### Coût du risque de la période

	2013	2012
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>-1 517 753</b>	<b>-1 541 885</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 501 320	-1 415 449
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-3 485	-2 467
Autres provisions pour risques et charges	-12 948	-123 969
<b>Reprises de provisions</b>	<b>395 502</b>	<b>717 256</b>
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	353 165	634 113
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	9 315	1 743
Reprises des autres provisions pour risques et charges	33 022	81 400
<b>Variation des provisions</b>	<b>-173 017</b>	<b>-282 984</b>
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-176 691	-288 237
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	3 674	5 253
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
<b>COÛT DU RISQUE</b>	<b>-1 295 268</b>	<b>-1 107 613</b>

(En milliers de DH)

### Coût du risque de la période

	2013	2012
Dotations nettes aux dépréciations	-1 122 250	-824 629
Récupérations sur créances amorties	3 674	5 253
Créances irrécouvrables non couvertes par des dépréciations	-176 692	-288 237
<b>Total du coût du risque de la période</b>	<b>-1 295 268</b>	<b>-1 107 613</b>

(En milliers de DH)

### Coût du risque de la période par nature d'actifs

	2013	2012
Prêts et créances sur les établissements de crédit		
Prêts et créances sur la clientèle	-1 321 172	-1 064 320
Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Instruments financiers des activités de marché		
Autres actifs		
Engagements par signature et divers	25 904	-43 293
<b>Total</b>	<b>-1 295 268</b>	<b>-1 107 613</b>

(En milliers de DH)



## 2.7. GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	2013	2012
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-	-
Plus-values de cession		-
Moins-value de cession		-
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus-values de cession	-	-
Moins-value de cession	-	-
Autres (*)	12 207	-390 484
<b>Gains ou pertes sur autres actifs</b>	<b>12 207</b>	<b>-390 484</b>

(En milliers de DH)

Les gains ou pertes nets sur autres actifs affichent une nette progression de +103% passant de - 390 millions de dirhams à fin 2012 à plus de 12 millions de dirhams à fin 2013.

En effet, la charge exceptionnelle de 387 millions de dirhams relative au redressement fiscal qui a été payée courant l'exercice 2012, et qui naturellement ne figure plus en 2013, explique cette importante variation.

## 2.8. IMPOTS SUR LES BENEFICES

### 2.8.1. IMPOTS COURANTS ET IMPOTS DIFFERES

	2013	2012
Impôts courants	92 432	215 856
Impôts différés	257 635	309 870
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>350 067</b>	<b>525 726</b>
Impôts courants	94 368	36 296
Impôts différés	989 759	983 149
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>1 084 127</b>	<b>1 019 445</b>

(En milliers de DH)

### 2.8.2. CHARGE NETTE DE L'IMPOTS SUR LES BENEFICES

	2013	2012
Charge d'impôts courants	-765 802	-514 122
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-75 617	-56 615
<b>Charges nette de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>-841 419</b>	<b>-570 737</b>

(En milliers de DH)

### 2.8.3. LE TAUX EFFECTIF D'IMPOT

	2013	2012
Résultat net	1 880 603	1 578 194
Charges d'impôt sur les bénéfices	-841 419	-570 737
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>-44,7%</b>	<b>-36,2%</b>

(En milliers de DH)

#### Analyse du taux effectif d'impôt

	2013	2012
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	7,7%	-0,8%
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>44,7%</b>	<b>36,2%</b>

(En milliers de DH)



## 2.9 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

	2013	2012
Charges de personnel	2 786 616	2 619 970
Impôts et taxes	82 334	74 477
Charges externes	1 373 607	1 192 450
Autres charges générales d'exploitation	1 057 818	975 682
Dotation aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	654 657	573 940
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>5 955 032</b>	<b>5 436 519</b>

(en milliers de DH)

Les charges générales d'exploitation progressent de 9,5% entre 2012 et 2013 passant de 5 436 millions de dirhams au 31 décembre 2012 à 5 955 millions de dirhams au 31 décembre 2013.

Cette variation s'explique par une progression des charges de personnel de 6,3% passant de 2 620 millions de dirhams en 2012 à 2 787 millions de dirhams en 2013, et par la progression des autres charges d'exploitations (y compris les impôts et taxes, les dotations aux amortissements et autres charges externes) de 12 % de 2 816 millions de dirhams en 2012 à 3 168 millions de dirhams en 2013.



### III. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information comptable et financière au sein du Groupe BMCE Bank est déclinée en quatre pôles d'activité :

- **Banque au Maroc** : ce domaine regroupe BMCE Bank Activité Maroc.
- **Gestion d'actifs et Banque d'affaires (GABA)** : ce domaine regroupe la banque d'affaires (BMCE Capital), la société de bourse (BMCE Capital Bourse), et la société de gestion d'actifs (BMCE Capital Gestion).
- **Services Financiers Spécialisés** : ce domaine regroupe la société de crédit à la consommation (Salafin), la société de crédit-bail (Maghrébaïl), la société d'affacturage (Maroc Factoring), la société de recouvrement, (RM Experts) et la société d'assurance-crédit (Euler Hermes Acmar),
- **Activités à l'international** : ce domaine regroupe BMCE International Holding, Bank Of Africa, La Congolaise de Banque, BMCE Euroservices et la Banque de Développement du Mali.

#### 3.1. RESULTAT PAR SECTEUR OPERATIONNEL

	2013					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	2 932 463	24 633	590 258	-20 676	3 118 202	6 644 880
Marge sur commission	739 946	112 448	12 134	0	882 874	1 747 402
<b>Produits nets bancaires</b>	<b>4 347 720</b>	<b>217 269</b>	<b>611 901</b>	<b>158 965</b>	<b>4 555 171</b>	<b>9 891 026</b>
Charge générale d'exploitation et dotations aux amortissements	-2 689 721	-195 077	-185 616	-99 329	-2 785 289	(5 955 032)
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	<b>1 658 000</b>	<b>22 192</b>	<b>426 284</b>	<b>59 637</b>	<b>1 769 881</b>	<b>3 935 994</b>
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-359 011	-22 977	-104 947	-7 388	-347 096	( 841 419)
<b>Résultat Part du groupe</b>	<b>441 056</b>	<b>66 429</b>	<b>119 847</b>	<b>29 470</b>	<b>573 994</b>	<b>1 230 796</b>

(En milliers de DH)

	2012					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	2 757 212	15 497	591 988	-6 771	2 884 956	6 242 882
Marge sur commission	701 661	105 417	2 727	0	715 891	1 525 696
<b>Produits nets bancaires</b>	<b>4 019 818</b>	<b>211 639</b>	<b>621 378</b>	<b>149 712</b>	<b>4 015 229</b>	<b>9 017 776</b>
Charge générale d'exploitation et dotations aux amortissements	-2 566 347	-208 723	-155 289	-80 480	-2 425 680	(5 436 519)
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	<b>1 453 591</b>	<b>2 916</b>	<b>466 089</b>	<b>69 112</b>	<b>1 589 549</b>	<b>3 581 257</b>
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-238 789	-19 326	-101 087	-8 728	-202 807	( 570 737)
<b>Résultat Part du groupe</b>	<b>284 678</b>	<b>43 573</b>	<b>114 449</b>	<b>26 437</b>	<b>452 748</b>	<b>921 885</b>

(En milliers de DH)

#### 3.2. ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPERATIONNEL

	2013					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>161 135 143</b>	<b>362 570</b>	<b>14 602 647</b>	<b>192 495</b>	<b>60 403 901</b>	<b>236 696 756</b>
<b>ELEMENTS D'ACTIF</b>						
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	1 417 723	109 504	14 713	22 763	1 755 101	3 319 804
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	102 077 895	273	13 781 855	0	33 514 934	149 374 957
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	27 649 487	47 963	48	0	526 450	28 223 948
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À ECHEANCE	2 523 427	0	27	0	10 013 288	12 536 742
<b>ELEMENTS DU PASSIF</b>						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	102 358 798	6 204	1 240 940	0	45 184 395	148 790 337
FONDS PROPRES	13 839 405	137 808	1 188 659	( 82 799)	4 060 385	19 143 458

(En milliers de DH)





	2012					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
<b>TOTAL BILAN</b>	160 440 609	370 334	14 060 259	170 881	55 846 424	230 888 507
<b>ELEMENTS D'ACTIF</b>						
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	1 312 325	101 008	5 711	25 440	1 351 439	2 795 923
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	95 425 585	5 824	13 185 602	0	30 191 767	138 808 778
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	33 641 060	29 506	26 909		547 202	34 244 677
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À ECHEANCE	1 790 606	0	27	0	8 728 308	10 518 941
<b>ELEMENTS DU PASSIF</b>						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	102 081 985	0	1 184 435	0	41 384 337	144 650 757
FONDS PROPRES	13 569 094	104 114	1 213 349	(97 626)	3 626 266	18 415 197

(en milliers de DH)

### 3.3. INFORMATIONS PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

	2013			
	MAROC	EUROPE	AFRIQUE	TOTAL
<b>TOTAL BILAN</b>	176 292 855	2 668 605	57 735 296	236 696 756
<b>PNB</b>	5 335 854	406 055	4 149 117	9 891 026

	2012			
	MAROC	EUROPE	AFRIQUE	TOTAL
<b>TOTAL BILAN</b>	175 042 083	3 805 281	52 041 143	230 888 507
<b>PNB</b>	5 002 546	289 607	3 725 623	9 017 776

(En milliers de DH)

### 3.4. VENTILATION DES PRETS ET CREANCES

Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique

	2013			2012		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	11 901 101	58 672	36 797	13 880 138	59 838	35 258
Europe	1 783 526	0	0	2 083 561	0	0
Afrique	4 439 225	3 408	3 408	5 408 667	3 382	3 382
<b>Total en principal</b>	<b>18 123 852</b>	<b>62 080</b>	<b>40 205</b>	<b>21 372 366</b>	<b>63 220</b>	<b>38 640</b>
Créances rattachées						
Provisions						
<b>Valeurs nettes au bilan</b>	<b>18 123 852</b>	<b>62 080</b>	<b>40 205</b>	<b>21 372 366</b>	<b>63 220</b>	<b>38 640</b>

(En milliers de DH)

Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

	2013			2012		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	114 252 061	6 267 412	4 659 448	107 269 792	5 250 297	3 903 078
Europe	1 753 262	126 165	72 824	2 604 230	14 201	12 863
Afrique	29 660 369	3 621 749	1 573 789	26 145 245	3 262 008	1 821 054
<b>Total en principal</b>	<b>145 665 692</b>	<b>10 015 326</b>	<b>6 306 061</b>	<b>136 019 267</b>	<b>8 526 506</b>	<b>5 736 995</b>
Créances rattachées						
Provisions						
<b>Valeurs nettes au bilan</b>	<b>145 665 692</b>	<b>10 015 326</b>	<b>6 306 061</b>	<b>136 019 267</b>	<b>8 526 506</b>	<b>5 736 995</b>

(En milliers de DH)



### Dépréciations pour risque crédit constituées par nature d'actifs

	2013	2012
<b>DÉPRÉCIATION DES ACTIFS</b>		
Prêts et créances sur les établissements de crédit	40 205	38 640
Prêts et créances sur la clientèle	6 306 061	5 736 995
Instruments financiers des activités de marché		
Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Autres actifs		
<b>TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS AU TITRE D'ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>6 346 266</b>	<b>5 775 635</b>
Dont provisions spécifiques	5 539 419	5 154 707
Dont provisions collectives	806 846	620 928
Provisions inscrites au passif		
Provisions pour engagements par signature		
Sur les établissements de crédit		
Sur la clientèle		
Autres éléments ayant fait l'objet de dépréciations		
<b>TOTAL DES PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dont provisions spécifiques		
Dont provisions collectives		
<b>TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS CONSTITUÉES</b>	<b>6 346 266</b>	<b>5 775 635</b>

(En milliers de DH)

### Variation au cours de la période des dépréciations constituées sur la clientèle

	2013	2012
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	<b>5 736 995</b>	<b>5 317 746</b>
Dotations aux provisions	1 291 869	1 347 068
Reprises de provisions	-280 544	-655 099
Utilisation des provisions	-461 630	-279 404
Variation des parités monétaires et divers	19 370	6 684
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>6 306 060</b>	<b>5 736 995</b>

(En milliers de DH)

### Variation au cours de la période des dépréciations constituées sur les établissements de crédits

	2013	2012
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	<b>38 640</b>	<b>39 345</b>
Dotations aux provisions	1 539	-
Reprises de provisions	-	-
Utilisation des provisions	-	-714
Variation des parités monétaires et divers	26	9
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>40 205</b>	<b>38 640</b>

(En milliers de DH)



#### IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

##### 4.1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX

	2013	2012
Valeurs en caisse	2 887 750	2 651 609
Banques centrales	8 151 588	6 305 199
Trésor public	895 022	960 708
Service des chèques postaux	4 731	4 684
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	9 051 341	7 270 591
<b>Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux</b>	<b>11 939 091</b>	<b>9 922 200</b>

(En milliers de DH)

##### 4.2. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

Les actifs et passifs financiers enregistrés en valeur de marché par résultat sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction.

	2013			2012		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>						
Titres de créances négociables	9 112 323	0	9 112 323	12 855 398	0	12 855 398
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	6 508 218		6 508 218	5 751 851		5 751 851
Autres titres de créances négociables	2 604 105		2 604 105	7 103 547		7 103 547
Obligations	459 108	0	459 108	399 217	0	399 217
Obligations d'Etat			0			0
Autres obligations	459 108		459 108	399 217		399 217
Actions et autres titres à revenu variable	18 649 052	0	18 649 052	20 970 684	0	20 970 684
Opérations de pension	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	3 465	0	3 465	19 378	0	19 378
Instruments dérivés de cours de change	2 888		2 888	18 801		18 801
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>28 223 948</b>	<b>0</b>	<b>28 223 948</b>	<b>34 244 677</b>	<b>0</b>	<b>34 244 677</b>
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts	0	2 430 244	2 430 244	0	0	0
Etablissements de crédit		2 430 244	2 430 244			
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	7 250	0	7 250	1 614	0	1 614
Instruments dérivés de cours de change	7 250		7 250	1 614		1 614
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>7 250</b>	<b>2 430 244</b>	<b>2 437 494</b>	<b>1 614</b>	<b>0</b>	<b>1 614</b>

(En milliers de DH)



#### 4.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas classés comme :

- a) des prêts et des créances;
- b) des placements détenus jusqu'à leur échéance; ou
- c) des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

	2013	2012
Titres de créances négociables	0	0
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la Banque Centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations	0	0
Obligations d'Etat		
Autres obligations		
Actions et autres titres à revenu variable	3 618 023	3 135 119
dont titres cotés	125 195	240 129
dont titres non cotés	3 492 828	2 894 990
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>3 618 023</b>	<b>3 135 119</b>
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-298 219	-339 196
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-298 219	-339 196
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS</b>	<b>3 319 804</b>	<b>2 795 923</b>
dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations		

(En milliers de DH)

#### 4.4. OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit

	2013	2012
Comptes à vue	4 630 305	6 731 875
Prêts	13 362 300	13 251 828
Opérations de pension	193 327	1 451 883
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION</b>	<b>18 185 932</b>	<b>21 435 586</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-40 205	-38 640
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>18 145 727</b>	<b>21 396 946</b>

(En milliers de DH)

Dettes envers les établissements de crédit

	2013	2012
Comptes à vue	1 723 359	1 829 261
Emprunts	18 429 985	18 433 119
Opérations de pension	14 915 371	13 965 786
<b>TOTAL</b>	<b>35 068 715</b>	<b>34 228 166</b>

(En milliers de DH)



#### 4.5. PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

##### Prêts consentis et créances sur la clientèle

	2013	2012
Comptes ordinaires débiteurs	21 263 162	20 455 562
Prêts consentis à la clientèle	107 613 766	100 796 021
Opérations de pension	15 707 669	12 780 120
Opérations de location-financement	11 096 420	10 514 070
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>155 681 017</b>	<b>144 545 773</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-6 306 060	-5 736 995
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>149 374 957</b>	<b>138 808 778</b>

(En milliers de DH)

##### Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique

	2013	2012
Banque au Maroc	102 077 889	95 425 580
Services Financiers Spécialisés	13 781 855	13 185 607
Activités à l'international	33 514 940	30 191 767
Gestion d'actifs	273	5 824
Autres activités	0	0
<b>Total en principal</b>	<b>149 374 957</b>	<b>138 808 778</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>149 374 957</b>	<b>138 808 778</b>

(En milliers de DH)

##### Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique

	2013	2012
Maroc	115 860 017	108 617 011
Afrique	31 708 337	27 586 199
Europe	1 806 603	2 605 568
<b>Total en principal</b>	<b>149 374 957</b>	<b>138 808 778</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>149 374 957</b>	<b>138 808 778</b>

(En milliers de DH)

##### Dettes envers la clientèle

	2013	2012
Comptes ordinaires créditeurs	64 672 430	63 669 813
Comptes à terme	20 735 319	20 207 095
Comptes d'épargne	18 930 245	17 903 838
Bons de caisse	4 144 400	4 107 980
Opérations de pension	1 166 600	1 499 500
Autres comptes créditeurs	39 141 343	37 262 531
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b>148 790 337</b>	<b>144 650 757</b>

(En milliers de DH)

##### Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

	2013	2012
Banque au Maroc	102 358 798	102 081 986
Services Financiers Spécialisés	1 240 940	1 184 434
Activités à l'international	45 184 395	41 384 337
Gestion d'actifs	6 204	0
Autres activités	0	0
<b>Total en principal</b>	<b>148 790 337</b>	<b>144 650 757</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>148 790 337</b>	<b>144 650 757</b>

(En milliers de DH)



#### Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique

	2013	2012
Maroc	103 605 942	103 266 419
Afrique	43 577 634	40 317 675
Europe	1 606 761	1 066 663
<b>Total en principal</b>	<b>148 790 337</b>	<b>144 650 757</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>148 790 337</b>	<b>144 650 757</b>

(En milliers de DH)

#### 4.6. DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

	2013	2012
Autres dettes représentées par un titre	12 451 775	14 014 898
Titres de créances négociables	12 451 775	14 014 898
Emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	5 574 256	4 633 719
Emprunt subordonnés	5 574 256	4 633 719
à durée déterminée	2 788 120	1 853 463
à durée indéterminée	2 786 135	2 780 255
Titres subordonnés	0	0
à durée déterminée		
à durée indéterminée	0	
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	241 405	126 614
<b>Total</b>	<b>18 267 436</b>	<b>18 775 231</b>

(En milliers de DH)

Les fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie concernent uniquement BOA Group.

Ils représentent des fonds non remboursables destinés à la bonification des taux d'intérêts débiteurs et la couverture du mauvais dénouement de crédits à des secteurs ou des catégories d'agents économique spécifiques.

#### 4.7. ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ÉCHEANCE

	2013	2012
Titres de créances négociables	11 542 243	9 689 814
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des Banques Centrales	11 523 934	9 669 842
Autres titres de créance négociables	18 309	19 972
Obligations	994 499	829 127
Obligations d'Etat		
Autres obligations	994 499	829 127
<b>TOTAL</b>	<b>12 536 742</b>	<b>10 518 941</b>

(En milliers de DH)

#### 4.8. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	2013	2012
Impôts courants	92 432	215 856
impôts différés	257 635	309 870
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>350 067</b>	<b>525 726</b>
Impôts courants	94 368	36 296
impôts différés	989 759	983 149
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>1 084 127</b>	<b>1 019 445</b>

(En milliers de DH)



#### 4.9. COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	2013	2012
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	96 643	5 257
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	12 402	23 329
Comptes d'encaissement	383 861	329 945
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	473 081	381 273
Débiteurs Divers	3 115 401	2 859 026
Comptes de liaison	236 045	1 339 945
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>4 317 433</b>	<b>4 938 775</b>
Dépôts de garantie reçus	57 478	42 250
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	6 310 266	9 297 681
Comptes d'encaissement	869 224	770 860
Charges à payer et produits constatés d'avance	617 785	537 031
Autres créditeurs et passifs divers	3 525 610	2 562 303
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>11 380 363</b>	<b>13 210 125</b>

(En milliers de DH)

#### 4.10. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	2013	2012
Euler Hermes Acmar	27 374	27 177
Banque de Développement du Mali	248 290	214 595
Eurafric Information	-6 692	-4 888
Hanouty	6 697	-5 544
Société Conseil Ingenierie et Développement	132 485	123 141
Participations dans sociétés mises en équivalences détenues par les filiales	64 469	52 447
Participations dans les sociétés mises en equivalence	472 624	406 928

(En milliers de DH)

#### Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

	Total du bilan Décembre 2013	Produit net bancaire- chiffre d'affaires décembre 2013	Résultat de la filiale	Résultat net part du groupe décembre 2013
Euler Hermes Acmar	497 263	41 152	29 812	5 962
Banque de Développement du Mali	7 685 082	524 360	171 286	46 597
Eurafric Information	133 252	187 675	519	-1 110
Hanouty	19 874	837	-2 095	-954
Société Conseil Ingenierie et Développement	506 985	296 095	38 437	14 880

(En milliers de DH)

#### 4.11. IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	2013			2012		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortisse- ments et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortisse- ments et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	9 674 496	4 208 727	5 465 769	8 936 539	3 805 011	5 131 528
Terrains et constructions	1 751 061	521 905	1 229 154	2 031 430	516 758	1 514 672
Equipement, Mobilier, Installations	3 702 800	1 547 661	2 155 139	3 551 517	1 507 440	2 044 078
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	4 220 635	2 139 161	2 081 475	3 353 592	1 780 813	1 572 779
Immobilisations Incorporelles	1 536 277	765 755	770 522	1 592 323	840 868	751 455
Logiciels informatiques acquis	935 657	420 712	514 944	1 020 384	520 987	499 397
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	600 620	345 043	255 577	571 939	319 881	234 485
Immeubles de placements	1 037 034	89 432	947 602	693 382	79 222	614 160

(En milliers de DH)



#### Tableau de variation des immobilisations corporelles

	2013	2012
<b>VALEUR NETTE AU 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>5 131 528</b>	<b>5 064 126</b>
Acquisition de l'exercice	832 766	398 063
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	(479 097)	(420 306)
Cession de l'exercice	(66 192)	(132 495)
<b>Reclassements</b>	<b>46 764</b>	<b>222 140</b>
<b>VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>5 465 769</b>	<b>5 131 528</b>

(En milliers de DH)

#### Tableau de variation des immobilisations incorporelles

	2013	2012
<b>VALEUR NETTE AU 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>751 455</b>	<b>645 081</b>
Acquisition de l'exercice	250 098	378 773
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	(175 559)	(152 831)
Cession de l'exercice	(18 394)	(119 568)
Reclassement	(37 078)	-
<b>VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>770 522</b>	<b>751 455</b>

(En milliers de DH)

#### 4.12. ECARTS D'ACQUISITION

	2013	2012
Valeur brute comptable en début de période	832 470	832 470
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	832 470	832 470
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements	0	0
Valeur brute comptable en fin de période	832 470	832 470
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>832 470</b>	<b>832 470</b>

(En milliers de DH)





Les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante :

	Valeur nette comptable 2013	Valeur nette comptable 2012
Maghrébaïl	10 617	10 617
Banque de Développement du Mali	3 588	3 588
Salafin	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
BMCE Capital Bourse	2 618	2 618
BMCE International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	692 136	692 136
Locasom	98 725	98 725
Hanouty	0	0
CID	14 555	14 555
<b>TOTAL</b>	<b>832 470</b>	<b>832 470</b>

#### Test de dépréciation de l'écart d'acquisition :

La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité.

L'approche intrinsèque utilisée pour déterminer la valeur d'utilité de BOA et de Locasom se présente comme suit :

- Pour BOA, cette approche nécessite la mise en œuvre de la méthode du « Discounted Dividend model » (ci-après « DDM »), méthode classique dans le secteur bancaire, qui indique la valeur d'une activité par référence à la valeur actuelle des dividendes que l'activité pourrait générer dans le futur. La valeur ainsi calculée correspond à une valeur des capitaux propres.

- Pour Locasom, cette approche nécessite la mise en œuvre de la méthode des « Discounted Cash Flows » (ci-après « DCF »), méthode classique dans le secteur des services, qui permet d'évaluer une activité par référence à la valeur actuelle des flux de trésorerie disponibles que l'activité pourrait générer dans le futur. La valeur ainsi calculée correspond à une valeur d'entreprise.

Les projections des flux de trésoreries sur la base des prévisions financières approuvées par le management couvrent une période de trois ans.

	Bank of Africa	Locasom
	%	%
Taux d'actualisation	18%	8.5%
Taux de croissance	2%	3%

La détermination de la valeur recouvrable selon la méthode du DDM repose sur un certain nombre d'hypothèses relatives aux projections du produit net bancaire, du coefficient d'exploitation, du coût du risque et des actifs pondérés par les risques (ci-après « RWA ») fondées sur des plans à moyen terme (3 ans) représentant la durée du cycle économique auquel l'industrie bancaire est sensible, puis à l'infini sur la base de taux de croissance soutenables pour l'estimation de la valeur terminale.

La mise en œuvre de l'approche DCF, méthode classique dans le secteur des services qui permet d'évaluer une activité par référence à la valeur actuelle des flux de trésorerie disponibles que l'activité pourrait générer dans le futur, les flux futurs clés projetés sont : l'EBITDA et la marge

opérationnelle. La valeur ainsi calculée correspond à une valeur de l'entreprise.

#### Le taux d'actualisation

Le coût du capital a été estimé selon une approche indirecte. L'approche indirecte consiste à ajuster le coût du capital calculé pour un pays de référence (la France) d'un facteur de risque pays reflétant spécifiquement les risques liés aux conditions économiques, politiques, institutionnelles et financières du pays de la société évaluée.

Il a été établi pour la BOA sur la base de la moyenne pondérée par le PNB des taux d'actualisations observés dans chacun des pays dans lesquels BOA opère. La fourchette du taux d'actualisation pour la BOA se situe entre 16% et 18% et pour Locasom entre 7% et 8.5%.

#### Le taux de croissance

Le business plan de la BOA a été construit en Franc CFA. Le Franc CFA est garanti en euro par le trésor français à parité fixe. Par conséquent, le taux de croissance à long terme retenu pour la BOA est de 2% en ligne avec les prévisions à long terme d'inflation en France.

Le taux de croissance de Locasom a été fixé à 3% en ligne avec les hypothèses de taux de croissance à long pour ce secteur au Maroc.

#### Exigence en fonds propres réglementaires

Sur la durée du business plan de BOA, les fonds propres réglementaires (RWA) doivent satisfaire la contrainte Core Tier One.

#### Le produit net bancaire

La projection du produit net bancaire a été fondée sur la croissance élevée du taux de bancarisation en Afrique.

#### L'EBITDA

La projection de l'EBITDA et de la marge opérationnelle a été effectuée sur la base des données observées historiquement.

#### Le coefficient d'exploitation

La projection du coefficient d'exploitation est en forte corrélation avec la croissance des charges spécialement celles relatives à l'ouverture d'agences pour accompagner la conquête de nouveaux clients.

#### Sensibilité au changement des hypothèses

	BANK OF AFRICA
<b>Coût de capital</b>	<b>18%</b>
Variation défavorable de 200 points de base	-922 448
Variation favorable de 200 points de base	1 191 378

	LOCASOM
<b>Coût de capital</b>	<b>8.50%</b>
Variation défavorable de 150 points de base	-122 788
Variation favorable de 150 points de base	215 741



Pour les unités génératrices de trésorerie retenues, il n'y aurait pas lieu de déprécier les écarts d'acquisition même en retenant, pour le test de dépréciation, les variations les plus défavorables du coût du capital considéré par le management comme l'hypothèse la plus sensible à un changement raisonnable

#### 4.13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	2013	2012
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	520 590	457 440
Dotations aux provisions	613	128 626
Reprises de provisions	-42 337	-83 187
Utilisation des provisions	-23 726	16 737
Variation des parités monétaires et divers	1 432	974
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	456 573	520 590

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	14 196	232 868	7 747	0	265 779	520 590
Dotations	5 614	-14 724	3 485	0	6 237	612
Montants utilisés	-4 634	.	-9 315	0	-28 388	-42 337
Montants non utilisés repris au cours de la période	.	0	7 615	0	-30 046	-22 431
Autres mouvements	37	.	103	0	0	139
Solde de clôture	15 213	218 144	9 635	0	213 582	456 573

#### 4.14. TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers que le Groupe a transférés sont essentiellement constitués de titres cédés dans le cadre d'une mise en pension ou d'un prêt.

Les passifs associés aux titres mis en pension sont les dettes comptabilisées sous le libellé « Opérations de pension » au niveau des dettes sur établissements de crédits et clientèle.

##### Transferts d'actifs non décomptabilisés

Il s'agit dans ce cas des opérations de pension et de prêts qui donnent lieu à un transfert de titres sans pour autant qu'ils soient décomptabilisés.

Les actifs transférés par le Groupe sont :

- Les bons de trésor ;
- Les certificats de dépôts ;
- Les obligations.

##### Transferts d'actifs non décomptabilisés

Il s'agit dans ce cas des opérations sur titres lesquelles donnent lieu à un transfert de titres avec une décomptabilisation de ces derniers.

Le Groupe n'a pas réalisé des transferts de titres décomptabilisés au cours des exercices 2012 et 2013.

	Valeur comptable des actifs transférés	Valeur comptable des passifs associés
Prêts de titres		
Titres en valeur de marché par résultat		
Opérations de pensions		
Titres en valeur de marché par résultat	14 529 318	14 501 258
Titres classés en prêts et créances	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	1 589 803	1 572 961
<b>Total</b>	<b>16 119 121</b>	<b>16 074 219</b>

#### 4.15. JUSTE VALEUR

##### 4.15.1. Valeur de marché des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les éléments d'information mentionnés dans cette note doivent être utilisés et interprétés avec la plus grande précaution car ces valeurs de marché représentent une estimation de la valeur instantanée des instruments concernés au 31 décembre 2013. Elles sont appelées à fluctuer d'un jour à l'autre du fait des variations de plusieurs paramètres, dont les taux d'intérêt et la qualité des crédits des contreparties.

En particulier, elles peuvent être significativement différentes des montants effectivement reçus ou payés à l'échéance des instruments. Dans la plupart des cas, cette valeur de marché réévaluée n'est pas destinée à être immédiatement réalisée, et ne pourrait en pratique pas l'être. Elle ne représente donc pas la valeur effective des instruments dans une perspective de continuité de l'activité du Groupe BMCE.

La valeur de marché d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normales.

Les techniques de valorisation utilisées et les hypothèses retenues assurent une mesure homogène de la valeur de marché des instruments financiers actifs et passifs au sein du Groupe BMCE.

Lorsque les prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. A défaut, la valeur de marché est déterminée à l'aide de techniques de valorisation communément utilisées.

Les justes valeurs des actifs et passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2013 se présentent comme suit :



	Valeur comptable	Valeur de marché
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Prêts et créances sur les établissements de crédit	18 145 727	18 149 347
Prêts et créances sur la clientèle	149 374 957	149 555 295
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>		
Dettes envers les établissements de crédit	35 068 715	35 068 715
Dettes envers la clientèle	148 790 337	148 790 337
Dettes représentées par un titre	12 451 775	12 451 775
Dettes Subordonnées	5 815 661	5 815 661

Les modalités de détermination des justes valeurs de chacune des catégories sont décrites, ci-après :

### Les prêts et créances

La juste valeur des créances est déterminée à travers une approximation de la valeur de marché des actifs détenus grâce à une analyse de sensibilité de chaque classe d'actifs en fonction de la durée de chaque instrument et du delta taux observé entre le rendement historique de la créance par rapport aux nouvelles conditions de marché.

A défaut d'existence d'une courbe des taux de marché traduisant les rendements actuels des différents segments de crédit, il a été retenu les rendements moyens observés sur la production de l'exercice concerné comme étant les niveaux indicatifs des taux de marché actuels.

La valeur de marché retenue pour les prêts et créances dont la durée est inférieure à un an, les créances à vue, ou dont les conditions se réfèrent à un taux variable, est la valeur comptabilisée en raison de leur faible sensibilité à la variation des taux ou par le simple fait qu'elles sont octroyées aux conditions actuelles de marché.

### Les prêts aux établissements de crédits

Les prêts aux établissements de crédits s'élèvent à 18.1 milliards de dirhams, et présentent une valeur de marché proche à la valeur comptable en raison de la prédominance des opérations de placements monétaires à court terme (sous forme de prêts de trésorerie, d'interbancaire et des prises en pension).

Les crédits aux Sociétés de Financement à taux fixe représentent un encours de 8.1 milliards de dirhams, amortissables à faible durée, présentant une juste valeur supérieure de 3.6 millions de dirhams par rapport à la valeur comptable.

### Les créances à la clientèle

L'encours des créances à la clientèle s'élève au 31 décembre 2013 à 149 milliards de dirhams, avec une forte prépondérance des crédits de trésorerie et des comptes courants débiteurs, ainsi que des crédits à taux variables.

L'encours des crédits à taux fixe est principalement alimenté par les crédits à la consommation amortissables à faible durée 2.3 ans, et les crédits immobiliers à taux fixes également amortissables à durée moyenne de près de 7 ans.

L'analyse de sensibilité sur le portefeuille à taux fixe de la banque (dont l'encours est évalué à près de 30.2 milliards de dirhams) fait ressortir une juste valeur supérieure de 180 millions de dirhams par rapport à la valeur comptable.

### Les passifs financiers

La valeur de marché retenue pour les passifs financiers dont la durée est inférieure à un an (y compris exigibles à vue), ou dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou lorsque la durée est non déterminée (cas des dettes subordonnées perpétuelles) ainsi que pour la plupart des produits d'épargne réglementée, est la valeur comptabilisée.

### Les dettes envers les établissements de crédits

Les dettes envers les établissements de crédits s'élèvent à 35 milliards de dirhams, sont valorisées à leur valeur comptable en raison de la prédominance des opérations d'emprunts de trésorerie à court terme (sous forme d'avances à 7 jours de la banque centrale pour un encours global de près de 14 milliards de dirhams, d'emprunts interbancaires et de trésoreries auprès de banques locales ou de correspondants étrangers, en plus des opérations de mises en pensions).

### Les dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle s'élèvent à 149 milliards de dirhams sont constituées essentiellement de ressources à vue non rémunérées sous forme de comptes chèques et de comptes courants créditeurs ainsi que des comptes sur carnets réglementés à vue.

Les opérations de mises en pension avec la clientèle, notamment les OPCVM, sont également logées avec les dettes envers la clientèle.

Les dépôts à terme dont l'encours est limité à 26 milliards de dirhams présentent une durée moyenne inférieure à un an du fait de la prépondérance des maturités 3 mois, 6 mois et 12 mois.

La valeur de marché ainsi retenue pour les Dépôts à Terme de la clientèle est la valeur comptabilisée.

### Les dettes représentées par un titre

L'encours des dettes représentées par un titre s'élève à 12,4 milliards de dirhams, constitué principalement des certificats de dépôts émis par la banque essentiellement pour des maturités de 3 mois, 6 mois et 1 an.

La valeur de marché ainsi retenue pour les dettes représentées par un titre est la valeur comptabilisée.

### Les dettes subordonnées

Les dettes subordonnées dont l'encours s'élève à 5,8 milliards de dirhams sont valorisées à la valeur comptable du fait de la prépondérance des émissions à taux variable et des encours de dettes à durée non déterminée (perpétuelle).



#### 4.15.2. Répartition par méthode de valorisation des instruments financiers comptabilisés en valeur de marché présentée conformément aux prescriptions de la norme IFRS 7

	2013			Total
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	28 223 948			28 223 948
dont actifs financiers en valeur de marché par résultat	28 223 948			28 223 948
dont instruments dérivés				-
<b>Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option</b>				-
Instruments financiers dérivés de couverture				-
Actifs financiers disponibles à la vente	125 195		3 194 609	3 319 804
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	2 437 494	-	-	2 437 494
dont passifs financiers en valeur de marché par résultat	2 430 244			2 430 244
dont instruments dérivés	7 250			7 250
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option				
Instruments financiers dérivés de couverture				

#### Mesure de la valeur de marché des instruments financiers :

Il existe trois niveaux de juste valeur des instruments financiers, conformément à ce qui a été défini par la norme IFRS 7.

##### Niveau 1 :

Des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Ce niveau regroupe les instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif, directement utilisables.

Il comprend pour le Groupe BMCE BANK les actions cotées, les OPCVM, les obligations et les bons de trésor.

##### Niveau 2 :

Des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).

Les instruments financiers cotés sur des marchés considérés comme insuffisamment actifs ainsi que ceux négociés sur des marchés de gré à gré sont présentés dans ce niveau. Les prix publiés par une source externe, dérivés de l'évaluation d'instruments similaires, sont considérés comme des données dérivées de prix.

Le Groupe ne dispose pas d'instruments financiers évalués selon le niveau 2.

##### Niveau 3 :

Des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables). Compte tenu de la diversité des instruments et des raisons de leur inclusion dans cette catégorie, le calcul de la sensibilité de la juste valeur à la variation des paramètres fournirait une information peu pertinente.

Ce niveau comprend les actions non cotées valorisées par différentes méthodes d'évaluation notamment : Valeur Nette Comptable, Actif Net Comptable Réévalué, Actif Net Comptable, Multiple Boursier, Prix Opération sur Capital.

#### 4.15.3. Echancier par maturité

	Echéance non déterminée	A Vue	de J/J à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, SCP		11 939					11 939
Actifs financiers évalués à la juste valeur	28 224						28 224
Actifs financiers disponibles à la vente	3 320						3 320
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 385	7 204	790	1 339	7 000	427	18 146
Prêts et créances sur la clientèle	12 335	21 311	34 577	30 135	26 822	24 195	149 375
Placements détenus jusqu'à leur échéance			894	973	6 366	4 304	12 537
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>45 264</b>	<b>40 454</b>	<b>36 260</b>	<b>32 448</b>	<b>40 188</b>	<b>28 926</b>	<b>223 540</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		68					68
Passifs financiers à la juste valeur par résultat					2 437		2 437
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	12	3 415	24 670	4 382	2 590		35 069
Dettes envers la clientèle	484	122 980	11 589	10 755	2 984		148 790
Titres de créance émis	25		2 338	4 726	5 362		12 451
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	38			242	1 750	3 786	5 816
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>558</b>	<b>126 463</b>	<b>38 597</b>	<b>20 104</b>	<b>15 123</b>	<b>3 786</b>	<b>204 632</b>



## V / ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

### 5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	2013	2012
<b>Aux établissements de crédit</b>	<b>15 467 096</b>	<b>14 794 963</b>
A la clientèle	1 356 425	1 630 754
Ouverture de crédit	14 110 671	13 164 209
Autres engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus		
<b>des établissements de crédit de la clientèle</b>	<b>2 897 232</b>	<b>1 451 765</b>
	2 897 232	1 451 765

#### - Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition d'un autre établissement de crédit des concours de trésorerie, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

#### - Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition de la clientèle des concours de trésorerie, tels les ouvertures de crédits confirmés et les engagements de substitution sur émission de titres.

#### - Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés

Cette rubrique enregistre les engagements de financement reçus des autres établissements de crédit, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

Les engagements de financement donnés ont connu une hausse de 4,5% passant de 14 795 millions de dirhams au 31 décembre 2012 à 15 467 millions de dirhams au 31 décembre 2013. Même constat pour les engagements de financement reçus qui ont quasiment doublé % passant de 1 452 millions de dirhams à 2 897 millions de dirhams.

### 5.2.. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	2013	2012
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>21 576 455</b>	<b>17 822 232</b>
D'ordre des établissements de crédit	6 646 676	6 212 808
D'ordre de la clientèle	14 929 778	11 609 424
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>44 459 136</b>	<b>36 315 329</b>
Des établissements de crédit	43 550 070	35 106 346
De l'état et d'autres organismes de garantie	909 066	1 208 983

#### - Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un établissement de crédit si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions, avais et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

#### - Engagements de garantie d'ordre de la clientèle

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un client, si ce dernier n'y

satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions en faveur de l'administration publique, les cautions immobilières, etc.

#### - Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés

Cette rubrique recense les cautions, avais et autres garanties reçues d'établissements de crédit.

#### - Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers

Cette rubrique enregistre les garanties reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

Les engagements de garantie donnés ont connu une hausse de 21% passant de 17 822 millions de dirhams au 31 décembre 2012 à 21 576 millions de dirhams au 31 décembre 2013, Même tendance pour les engagements de garantie reçus, ils ont augmenté de 22,4% passant de 36 315 millions de dirhams à 44 459 millions de dirhams.

## VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

### 6.1. DESCRIPTIF DE LA METHODE D'EVALUATION

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.

L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

- Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BMCE Bank (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

### 6.2. SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

#### 6.2.1. Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

	2013	2012
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	218 134	232 869
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
<b>TOTAL</b>	<b>218 134</b>	<b>232 869</b>

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste "Provisions pour risques et charges" du Passif.



## 6.2.2. Hypothèses de base des calculs

	2013	2012
Taux d'actualisation	5,60%	4,50%
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs	N/A	N/A
Autres	11%	11%

## 6.2.3. Coût des régimes postérieurs à l'emploi

	2013	2012
Charge normale de l'exercice	17 558	17 046
Charge d'intérêt	10 045	9 773
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	27 603	26 820

## 6.2.4. Evolution de la provision inscrite au bilan

	2013	2012
Dette actuarielle d'ouverture	232 869	228 320
Charge normale de l'exercice	17 558	17 046
Charge d'intérêt	10 045	9 773
Écarts d'expérience	-23 518	-2 299
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes	-	-
Prestations versées	-18 820	-19 972
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dette actuarielle de clôture	218 134	232 869

## 6.3. PAIEMENTS À BASE D'ACTIONS

### 6.3.1. Plan d'attribution d'actions

BMCE Bank a mis en place, au bénéfice de ses collaborateurs des produits de rémunération à base d'actions se traduisant par un plan d'attribution d'actions.

Approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 novembre 2010 et les autorités réglementaires, l'augmentation de capital opérée en décembre 2010 avait porté sur l'émission de 2 500 000 nouvelles actions, soit près de 1,5% du capital social de la Banque, au prix unitaire de 200 dirhams, prime d'émission comprise.

Cette opération, vient après les deux Offres Publiques de Vente réservées au personnel, en 2003 et 2005, s'inscrit dans le cadre d'une stratégie visant à institutionnaliser la participation du Capital Humain aux fruits de la croissance du Groupe BMCE Bank.

Il n'a pas été attribué de plan d'attribution d'actions au cours des exercices 2012 et 2013.

### 6.3.2. Charge représentée par les paiements à base d'actions

	2013	2012
Charge globale du plan d'intéressement en actions	43 456	43 456

### Principes d'évaluation des plans d'options de souscription d'actions

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2, BMCE BANK évalue la juste valeur des actions au prix de marché ajusté pour prendre en compte les caractéristiques

et conditions d'attribution des actions. Cette évaluation donne lieu à la constatation d'une charge générale étalée sur la période d'acquisition des droits.

	Exercice 2010
Cours de l'action BMCE BANK à la date d'attribution	234
Prix de l'exercice de l'option	200
Volatilité implicite de l'action BMCE BANK	18%
Taux d'intérêt sans risque	4,00%
Maturité	3 ans pour la moitié et 4 ans pour le reste

## VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 7.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

#### 7.1.1. Opérations réalisées sur le capital

Opérations sur le capital	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2010	171 963 390	10	1 719 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2011	171 963 390	10	1 719 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2012	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2013	179 463 390	10	1 794 633 900

#### 7.1.2. Résultat par action

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

	2013	2012
CAPITAL (EN MAD)	1 794 633 900	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	179 463 390	179 463 390
RÉSULTAT PART GROUPE (EN MAD)	1 230 795 682	921 885 000
Résultat par Action (EN MAD)	6,9	5,1
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN MAD)	6,9	5,1

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action ;



## 7.2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DE BANQUE	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	72,63%	72,63%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,30%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUBY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E

## 7.3. REMUNERATION ET AVANTAGES ACCORDES AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS

### Rémunération des principaux dirigeants

Le Groupe BMCE entend par les principaux dirigeants les membres de la Direction Générale de la Banque.

	2013	2012
Avantages à court terme	21 288	19 777
Avantages postérieurs à l'emploi	582	3 100
Autres avantages à long terme	5 536	5 342

Les avantages du personnel à court terme représentent la rémunération fixe charges patronales comprises des dirigeants perçue au titre de l'exercice 2013.

Les avantages postérieurs à l'emploi représentent les indemnités de fin de carrière et les autres avantages à long terme représentent la médaille de travail.

### Jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration

	2013			2012		
	Montant Brut	Impôt Retenue à la source	Montant net versé	Montant Brut	Impôt Retenue à la source	Montant net versé
Personnes physiques et morales Résidentes au Maroc	1 212	312	900	1 212	312	900
Personnes physiques et morales non Résidentes au Maroc	333	33	300	333	33	300
<b>TOTAL</b>	<b>1 546</b>	<b>346</b>	<b>1 200</b>	<b>1 546</b>	<b>346</b>	<b>1 200</b>

## Prêts accordés aux principaux dirigeants

	2012	2012
Encours social	1 759	1 871
Encours logement	16 001	17 062
<b>Total des encours</b>	<b>17 759</b>	<b>18 933</b>

## 7.4. RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES

### Relation entre BMCE BANK et les Sociétés faisant partie du Périmètre de Consolidation et la Société Mère

Bien entendu les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la Société Mère sont maintenus au niveau des états consolidés.

### Eléments relatifs au bilan

	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
<b>Actif</b>				
Prêts, avances et titres	1 293 931	4 617 405	23 810	7 844 090
Comptes ordinaires	1 293 931	1 479 516	18 194	4 983 585
Prêts		724 991	5 616	366 731
Titres		2 412 898		2 493 775
Opération de location financement				
Actif divers				24 966
<b>Total</b>	<b>1 293 931</b>	<b>4 617 405</b>	<b>23 810</b>	<b>7 869 056</b>
<b>Passif</b>				
Dépôts	-	878 462	-	5 173 310
Comptes ordinaires		443 462		4 799 315
Autres emprunts		435 000		373 995
Dettes représentées par un titre				2 697 574
Passif divers				-1 828
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>878 462</b>	<b>-</b>	<b>7 869 056</b>
<b>Engagements de financement et de garantie</b>				
Engagements donnés				884 942
Engagements reçus				884 942

### Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés	-50 169	-53 812	-9 046	-292 379
Intérêts et charges assimilés				345 305
Commissions (produits)				-160 915
Commissions (charges)				33 834
Prestations de services données				
Prestations de services reçues		31 289		
Loyers reçus		-73 360		-154 560
Autres		69 511		228 720



## 7.5. CONTRATS DE LOCATION

### Informations sur les contrats de location financement

	"Investissement brut total"	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur
≤ 1 an	2 675 137	441 922	70 121
> 1 an ≤ 5 ans	6 797 561	3 972 587	200 032
> 5 ans	4 687 226	3 894 389	382 460
<b>TOTAL</b>	<b>14 159 924</b>	<b>8 308 898</b>	<b>652 613</b>

### Informations sur les contrats de location simple

	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Loyers conditionnels totaux comptabilisés dans les produits de la période
≤ 1 an	230 000	
> 1 an ≤ 5 ans	1 000 000	
> 5 ans		
<b>TOTAL</b>	<b>1 230 000</b>	<b>-</b>

La quote-part de la valeur résiduelle dans le total des montants de financement est de 55%.

## VIII / NOTE SUR LES RISQUES

### 8.1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

#### 8.1.1. Typologie des risques

##### 8.1.1.1. Risque de crédit

Inhérent à l'activité bancaire, le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risques.

##### 8.1.1.2. Risque de Marché

Le risque de marché est le risque de perte provoqué par l'évolution défavorable des facteurs de marché, tels que les taux de change, les taux d'intérêt, les cours des actions, des OPCVM. Il est aussi lié au risque de règlement/livraison qui peut être décrit ainsi :

Le Risque de Pré-Livraison : le risque de pré-livraison (Pre-settlement Risk ou PSR) est le risque qu'un client, avec qui la Banque a établi un contrat, n'honore pas ses obligations contractuelles avant le terme du contrat. Le PSR est calculé en termes de coût économique de remplacement dudit contrat par un autre sur la base du Mark to Market.

Le Risque de Livraison : le risque de livraison survient lors d'un échange simultané de valeurs avec une contrepartie pour la même date de valeur, quand la Banque n'est pas en mesure de vérifier si ledit paiement a effectivement eu lieu alors qu'elle a déjà initié le transfert de son côté.

##### 8.1.1.3. Risque global de liquidité et de Taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'un établissement à une évolution

défavorable des taux d'intérêt. Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance.

#### 8.1.1.4. Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

#### 8.1.1.5. Autres risques

##### Le risque de participations en actions

Ce risque a lieu lorsque BMCE Bank investit, maintient en portefeuille, ou acquiert des participations en capital ou quasi capital dans des entités autres que ses propres filiales. Ces participations peuvent comprendre des actions régulières, des actions préférentielles, des instruments dérivés, des warrants, des options ou des futures sur actions.

##### Risque pays

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert. Le risque politique provient généralement d'une action du gouvernement d'un pays, telle que la nationalisation ou l'expropriation, ou d'événements indépendants tels qu'une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des clients à honorer leurs obligations.

Le risque de transfert se définit comme le risque qu'un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu'il puisse honorer ses engagements à l'étranger.

#### 8.1.2. Organisation de la gestion des risques

##### 8.1.2.1. Les instances relevant du Dispositif de Contrôle

La BMCE Bank dispose d'un Contrôle Général Groupe qui est mandaté pour diligenter des missions d'inspection et d'audit dans les différentes entités opérationnelles aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

##### Le Pôle Risques Groupe

La mission du Pôle Risques Groupe est de parvenir à la maîtrise des risques de crédit, de marché et opérationnels en contribuant activement à :

- La définition de la politique des risques du Groupe BMCE Bank ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements.
- La mise en place d'un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux opérations de marchés et aux risques opérationnels ;

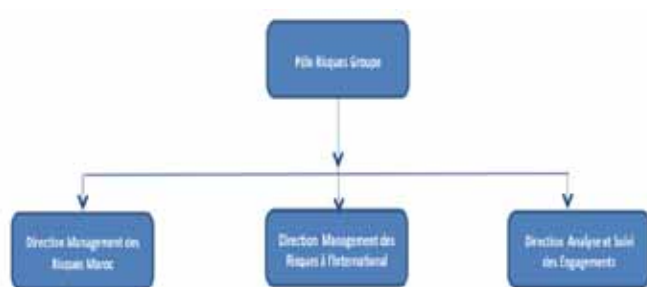
Le Pôle Risques Groupe est composé de trois entités :

- La Direction Management des Risques Maroc et Consolidation assure la surveillance des risques (crédit, marché et opérationnels) supportés par BMCE Banque et toutes les filiales au Maroc ;





- La Direction Analyse et Suivi des Engagements étudie les modalités d'octroi de lignes de crédit pour les clients de BMCE Bank.
- La Direction Management des Risques à l'International a pour principale mission de déployer le dispositif de maîtrise des risques au niveau de toutes les filiales du groupe et assure le pilotage et la surveillance des risques portés par les filiales.



## 8.1.2.2. Les instances de Gouvernance

### 8.1.2.2.1. Comités d'Audit et de Contrôle Interne

Le «Comité d'Audit et de Contrôle Interne» (CACI) est une instance de gouvernance créée au sein de la Banque et relevant directement de son Conseil d'Administration. Sa mission est d'assurer un contrôle de 3 niveaux des structures de la Banque en procédant notamment à :

- L'appréciation de la pertinence et la permanence des méthodes comptables appliquées,
- Contrôle de l'existence, l'adéquation et l'application des procédures internes ainsi que des dispositifs de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques bancaires et ratios prudentiels,
- L'examen des comptes sociaux et consolidés avant leur soumission au Conseil d'Administration, tout en veillant à la qualité de l'information délivrée aux actionnaires.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a institué en juillet 2007, en son sein le CACI Groupe, instance créée au sein de la Banque, de ses filiales et autres entités intégrées dans le périmètre de consolidation.

Sa mission est d'assurer un contrôle de l'intégrité des comptes, du respect des obligations légales et réglementaires à travers les structures de la Banque et de ses filiales au Maroc et à l'étranger.

### 8.1.2.2.2. Le Comité de Surveillance des Grands Risques

Le Comité de Surveillance des Grands Risques est issu du Comité d'Audit et de Contrôle Interne. Il regroupe les Administrateurs non exécutifs (membres du CACI). La périodicité de ses réunions est trimestrielle. Dans le cadre des prérogatives qui lui sont dévolues, le Comité évalue notamment la qualité des risques et s'assure du respect des normes de gestion et des procédures internes fixées en matière de risques de crédit.

### 8.1.2.2.3. Le Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale est présidé par l'Administrateur Directeur Général Délégué auprès de la Présidence, et regroupe l'Administrateur Directeur Général Délégué en charge du Remedial Management, les Directeurs Généraux Délégués, le Conseiller auprès de la Direction Générale et le Contrôleur Général. Les Membres associés sont le Président du Directoire de BMCE Capital et les autres Directeurs Généraux Adjointes de BMCE Bank. Ce Comité, dont la périodicité de ses réunions est hebdomadaire, a pour principales missions le pilotage des activités de la banque ainsi que la conduite des dispositifs de contrôle interne et de maîtrise des risques.

### 8.1.2.2.4. Les Comités de crédit

#### Comité de Crédit Sénior

Il est présidé par le Président Directeur Général de la Banque et vice-présidé par l'ADG Délégué auprès de la Présidence. Il est spécialisé par marchés à travers la mise en place de deux comités, l'un en charge de l'Entreprise et la Grande Entreprise et l'autre des Particuliers & Professionnels qui se réunissent deux fois par semaine et regroupent les seniors managers de la Banque.

#### Le Comité de Crédit Régional

Le Comité de Crédit Régional (CCR) est tenu une fois par semaine. Les dates de tenue du CCR sont décidées par le Directeur Régional de chaque Région, communiquées à l'ensemble des membres et respectées.

### 8.1.2.2.5. Le Comité de déclassement

Dans le cadre du suivi du portefeuille, le Comité de déclassement (normal et restreint) se réunit mensuellement afin d'examiner les comptes en anomalies. Aussi, des comités de recouvrement et comptes en anomalie ont été instaurés en régions et se réunissent mensuellement.

### 8.1.2.2.6. Le Comité Risques Groupe

Le Comité des Risques Groupe s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques du Groupe BMCE Bank et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie sur les volets risques de Crédit, Marché et Opérationnels. A ce titre, il :

- S'assure de la mise en œuvre de la politique de gestion des risques crédit, marché et opérationnels à l'échelle du Groupe BMCE Bank,
- Valide toute modification inhérente au pilotage des risques crédit, marché et opérationnels, mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre,
- Prend connaissance de l'évolution des différents indicateurs d'appréciation des risques de crédits, marchés et opérationnels,
- Prend connaissance des faits marquants depuis le dernier Comité et notamment :
  - Des résultats des travaux issus de la veille réglementaire et méthodologique,



- Des travaux effectués dans le cadre des projets transverses de nature organisationnelle ou informatique inhérents au pilotage des risques

## 8.2. RISQUE DE CREDIT

L'activité de crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d'attribution des responsabilités, d'existence et de respect des procédures et de rigueur dans l'analyse du risque. Cette politique générale est déclinée en politiques et en procédures spécifiques adaptées à la nature des activités ou des contreparties

### 8.2.1. Circuit de décision de crédit

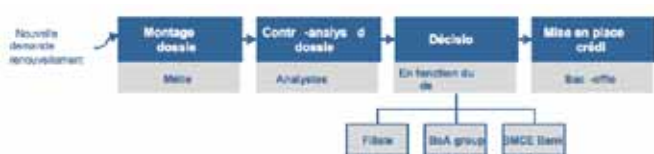
#### 8.2.1.1. Principes généraux

Le processus d'octroi au niveau de l'ensemble du Groupe BMCE Bank répond au principe de la Troïka et repose sur les principes suivants :

- L'ensemble des demandes de crédit suit le même processus d'octroi consistant à assurer le principe de la Troïka (à minima). Ainsi, au moins 3 personnes, dont impérativement une de la Filière Risques, doivent approuver toute demande de crédit sauf dans certains cas exceptionnels définis.
- La prise de décision, conjointe aux Filières Risques et Commerciale – avec au préalable une analyse contradictoire – s'exerce aussi bien sur les dossiers accordés dans la délégation de pouvoirs en local que sur les dossiers accordés dans la délégation de pouvoirs en central, et ce dans une structure pyramidale à plusieurs niveaux, dont le niveau hiérarchique supérieur assure le rôle d'arbitre éventuel en l'absence de consensus
- La Filière Risques peut recourir à la procédure d'escalade (n+1) en cas de désaccord avec la Filière Commerciale

#### 8.2.1.2. Les structures

La vision globale du processus d'octroi de crédit est schématisée comme suit :



- Le montage du dossier de crédit incombe à la Filière Commerciale, chargée de la relation commerciale avec le client
- L'analyse contradictoire du dossier de crédit est réalisée par les Analystes crédit faisant partie de la Filière Risques de l'entité
- La prise de décision est conjointe aux Filières Risques et Commerciale, selon leurs niveaux de délégations respectifs
- La mise en place du crédit est effectuée par un back-office, structure indépendante des Filières Risques et Commerciale

#### 8.2.1.3. La prise de décision et le choix des circuits

Afin de faciliter l'exercice de notification, le principe d'une seule décision pour chaque proposition de crédit présentée doit être respecté.

Les décisions de crédit sont prises soit par circulation de dossier, soit par tenue d'un Comité de Crédit, via un processus manuel ou électronique.

#### 8.2.1.4. La délégation

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un système de délégation qui prend sa source dans les pouvoirs conférés par le Conseil d'Administration d'une entité à des collaborateurs ou groupes de collaborateurs, dans les limites qu'il estime opportunes.

La délégation peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation, des volumes, des produits et des risques.

La délégation de pouvoir aux collaborateurs est intuitu personae sur la base de leurs capacités de jugement, expériences, compétences personnelles et professionnelles et formations.

#### 8.2.1.5. Les règles d'approbation

La décision d'octroi de crédit est soumise à l'appréciation de la Troïka ou des Comités de crédit selon les niveaux d'approbation.

Le système des délégations de crédit en vigueur définit le nombre de niveaux de décision suivants :

- Un premier niveau local au sein de chaque filiale
- Un niveau de HUB (BOA Groupe et Europe)
- Un niveau Central au niveau de BMCE Bank

Le niveau local au sein de l'entité peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation de l'entité, des volumes, des produits et des risques.

#### 8.2.1.6. La composition d'un dossier de crédit

Toute demande de mise en place d'une ligne de crédit doit satisfaire les conditions d'éligibilité du produit conformément aux fiches signalétiques de chaque produit de crédit. Toute décision de crédit est prise sur la base d'un dossier de crédit standard dont le format est défini en liaison avec la Filière Commerciale et la Filière Risques concernées et en coordination avec Risques Groupe.

Un dossier de crédit est préparé pour chaque contrepartie ou transaction sur laquelle l'entité souhaite s'engager, ou sur laquelle l'entité est engagée dans le cas d'une revue annuelle ou d'un renouvellement et ce, sur la base des documents communiqués par le client tels que précisés dans les check-lists produits.

La check-list des documents à communiquer par le client et le canevas d'analyse sont homogènes au niveau du groupe et ils sont cadrés selon la nature des crédits. Le contenu d'un dossier de crédit doit fournir aux décisionnaires les in-



formations et analyses qualitatives et quantitatives requises pour permettre la décision de crédit.

La Filière Commerciale en charge de la préparation du dossier de crédit est responsable de son contenu. Le dossier de crédit reste le seul document de référence à toute prise de décision de crédit ; il doit être revêtu de toutes les signatures ou visas garantissant la qualité de son instruction au niveau voulu de la chaîne des responsabilités.

### 8.3. DISPOSITIF DE NOTATION

BMCE Bank a entrepris depuis 2008, la mise en place d'un dispositif de notation interne IRBF pour le calcul des exigences minimales de capital conforme à l'accord Bâle 2. Ceci a conduit à la réalisation de plusieurs sous-projets nécessaires à la satisfaction des pré-requis de ce dispositif de notation notamment ceux relatifs à la mise à niveau de son système d'information et de gestion.

Ce passage est réalisé en partenariat avec le superviseur, Bank Al-Maghrib, qui procède régulièrement à des missions d'information sur l'état d'avancement de ce projet. Ces missions permettent d'une part, si nécessaire, un recadrage des actions entreprises et d'autre part, une pré-validation de la méthodologie adoptée facilitant ainsi l'homologation définitive. A fin 2012, BMCE Bank a finalisé la première notation de l'ensemble de sa clientèle.

Les filiales africaines (LCB, BOA) ainsi que celles d'Europe sont informées de l'avancement du projet, et intégrées à un processus d'échanges d'informations autour des notations de contreparties réalisées au sein des filiales marocaines de nature à homogénéiser l'utilisation de la note obtenue.

#### 8.3.1. Objectifs de la notation

La poursuite de la dynamique de sophistication de la gestion des risques au sein du Groupe BMCE Bank passe par la mise en œuvre de notations internes pour toutes les contreparties bâloises hors « Retail ». Cette mise en œuvre de modèles de notation interne concerne autant des enjeux risques que commerciaux.

Cinq principes directeurs structurent les macro-processus de notation des contreparties, indépendamment du segment concerné :

- 1) L'ensemble des contreparties et des transactions du Groupe BMCE Bank doit disposer d'une note interne unique au sein du Groupe BMCE Bank ;
- 2) L'attribution de la notation résulte d'un workflow de validation impliquant « noteurs » (au sein des Lignes Métiers) et « réviseurs / valideurs » (au sein d'entités indépendantes du processus d'octroi de crédit) ;
- 3) Le Management Risques Groupe valide, en dernier ressort, les notes calculées ;
- 4) Les notes doivent être validées pour pouvoir être diffusées au sein du système d'information et être ensuite utilisées ;
- 5) Les notes de contrepartie sont attribuées pour chaque contrepartie lors de l'approbation de toute nouvelle opéra-

tion. Elles sont révisées à chaque fois que l'évolution du risque le justifie et sont réexaminées lors de chaque renouvellement de dossier et au minimum une fois par an.

#### 8.3.2. Principes directeurs de la notation

##### 8.3.2.1. Unicité de la notation

La notation est établie pour chaque client, chaque client étant entendu comme un code tiers groupe. Le processus de notation est ainsi réalisé pour chaque code tiers groupe de telle manière à ce qu'un tiers ait une, et une seule note. Ainsi, la BMCE s'assure de l'unicité de la note pour chaque contrepartie évaluée.

##### 8.3.2.2. Intégrité de la notation

Selon les principes réglementaires, les attributions de notations et leurs révisions périodiques doivent être réalisées ou approuvées par une partie qui ne bénéficie pas directement de l'octroi du crédit. C'est pour cette raison, que la notation, si elle est réalisée par le front office commercial, elle est validée en back office par RMG (Risques Management Group). Cette notion d'intégrité de la note est un élément central de la charte de gestion des risques de crédit qui doit permettre de renforcer et d'encourager l'indépendance du processus de notation.

La BMCE s'est équipée d'un processus efficace pour obtenir et mettre à jour les informations pertinentes et significatives concernant la situation financière de l'emprunteur et les caractéristiques de la facilité susceptibles d'affecter PCD et ECD (par exemple, la situation de la sûreté). Dès réception de ces informations, la notation est actualisée incessamment.

##### 8.3.2.3. Singularité de la notation

Pour chaque tiers de la banque, un type de contrepartie est codifié. La notation de chacun des tiers est ainsi réalisée à partir du modèle associé à la contrepartie de référence de telle sorte que pour chaque tiers (dont le type de contrepartie est singulier et donc unique) l'évaluation soit réalisée à l'aide d'un seul modèle de notation, mais avec les données caractéristiques propres à la contrepartie concernée. Ainsi, la BMCE s'assure de la singularité de la note pour chaque contrepartie.

#### 8.3.3. Processus de notation

##### 8.3.3.1. Instance décisionnelle en charge de la méthodologie

La méthodologie de mise en œuvre du processus de notation interne a été définie par deux entités au sein de BMCE Bank : RMG (Risques Management Maroc et Consolidation) et la (DMOST) (Direction Maîtrise d'Ouvrage et Synergies Technologiques).

Après l'implémentation du dispositif, ce sont ces mêmes entités qui seront en charge des éventuelles évolutions à apporter au dispositif.



### 8.3.3.2. Périmètre de la notation

Ce projet concerne donc un dispositif multi-entités ayant vocation à couvrir l'ensemble des segments de contreparties « hors Retail » au sens de la réglementation bâloise. Les segments de contrepartie suivants sont intégrés au projet :

Etats et secteurs publics	Etat
	Banques centrales
	Administrations publiques
	Organismes publics
Institutionnels	Collectivités locales
	BMD
	Organismes financiers internationaux
	Etablissements de crédits et assimilés
Entreprises	Compagnies d'assurances
	Compagnies financières
	GE
	PME
	Professionnels entreprises
	Financements spécialisés

### 8.3.3.3. Responsabilité de la notation

Le dispositif de notation repose sur trois catégories d'intervenants :

Profil	Description
Noteur (Chargé d'affaire)	Le noteur est en charge de l'initiation de la notation d'une contrepartie. Il a la responsabilité de s'assurer de la qualité et de l'exhaustivité des données alimentant le moteur de notation.
Valideur/ réviseur «local» responsable d'agence/ CAF)	Le valideur / réviseur « local » contrôle la pertinence des informations utilisées par le noteur (cohérence des bilans saisis et des réponses au questionnaire qualitatif). Son action permet d'aboutir à une validation de 1 <sup>er</sup> niveau des données renseignées ainsi que de la note calculée en vue de la validation / révision finale au sein de l'entité de validation « centrale »
Valideur Réviseur « central » (DASE / RMG)	Le valideur / réviseur « central » contrôle la pertinence des informations utilisées par le noteur et confirme la notation finale de la contrepartie, ensuite utilisable dans le SI de la banque. Il a également la possibilité de modifier, en s'étant au préalable concerté avec le noteur, les informations quantitatives Renseignées par le noteur. Il peut, de manière facultative et sous contrainte, ajuster manuellement la note afin de gérer les éventuels cas limites du modèle de notation

### 8.3.3.4. Revue des notes et actualisation

Les procédures de notation décrivent d'une manière détaillée le processus de révision des notes au niveau de l'outil FACT aux différents stades de notation.

### 8.3.4. Référentiel du système de notation

#### 8.3.4.1. Caractéristiques

La détermination de la note finale d'une contrepartie intègre plusieurs dimensions :

Les modèles de notation (hors souverains & financements spécialisés) sont articulés autour de quatre notes successives attribuées à la contrepartie et intégrant différents niveaux d'information :

1. Note intrinsèque
2. Note avec prise en compte des informations de support
3. Note contrepartie
4. Note débiteur

Note intrinsèque	La note intrinsèque mesure la capacité d'une contrepartie à assurer elle-même ses propres engagement financiers en dépendamment de tous soutiens supports ou contraintes particulières. Cette note est déterminée en exploitant uniquement un certain nombre de critères à la contrepartie Des informations financières disponibles au niveau des derniers bilans et comptes de résultats disposition de la banque ou publiés officiellement. Des informations qualitatives (management, compétitivité). Des informations comportementales (pout les TPE)
Note avec prise en compte des informations de support	Issue de la note intrinsèque, la note après support prend en compte les éléments de subordination structurelle. Cette note est déterminée en prenant en compte les informations permettant de soutenir la contrepartie la note du support est meilleur Que la note de la contrepartie ou de montrer la dépendance de la contrepartie (lorsque la note de la contrepartie est meilleure que la note du support) vis - à - vis de son support.
Note contrepartie	Cette note est déterminée en prenant en compte le risque relatif au pays d'appartenance de la contrepartie.
Note débiteur	C'est la note finale attribuée à une contrepartie et représente son niveau de risque réel de la banque contrepartie. Cette note est déterminée après la prise en compte des informations d'incidents et de défauts.



### 8.3.4.2. Echelle de notation

Dans le cadre de la réglementation bâloise, Bank Al-Maghrib a fixé le nombre minimum de classes que doit comporter un système de notation pour être homologué en vue d'une utilisation lors du calcul du RWA (Actif pondéré du risque) en approche « notation interne ». Ainsi sont requises à minima :

- 7 classes pour les contreparties saines
- 1 classe pour les contreparties en défaut

Selon l'échelle de notation adoptée par le Groupe BMCE, la note finale de la contrepartie s'échelonne sur 11 niveaux ;

Notes "Saines"	1	Probabilité de Défaut (PD) croissante
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	
Notes "Défaut"	8	
	9	Pre-douteux
	10	Douteux
	11	Compromis

Ainsi au 31 décembre 2013, la répartition du portefeuille par classe d'actif se présente comme suit :

Classe de risque	Note ou score	31-déc.-13	% du total des expositions	31-déc.-12	% du total des expositions
Risque Restreint	1	2 308	3,32%	2 236	3,58%
	2	10 998	15,81%	11 380	18,24%
	3	11 536	16,58%	6 380	10,23%
	4	13 063	18,78%	6 258	10,03%
Risque Moyen	5	8 482	12,17%	6 874	11,02%
	6	4 116	5,92%	5 820	9,33%
	7	6 540	9,40%	16 955	27,18%
Risque Elevé	8	7 375	10,60%	2 659	4,26%
	9	104	0,15%	296	0,47%
Risque Très Elevé	10	510	0,73%	688	1,12%
	11	3 536	5,08%	2 125	3,41%
Sous Total		68 575	98,55%	61 679	98,88%
Pas de notation (TPE non retail)		1 010	1,45%	698	1,12%
Total Crédits au réseau Entreprises		69 585	100%	62 377	100%
Total des crédits aux Personnes Physiques		33 864		38 613	
Total BMCE Bank		103 449		100 990	
Autres filiales		46 726		46 119	
Out of BOC Group		28 558		25 293	
Total Groupe BMCE Bank		149 374		131 808	

Le Groupe est actuellement sous l'approche standard, qui ne nécessite pas de mapping de l'échelle de ses notes à celles des agences externes. De plus, ce mapping n'est pas applicable en Afrique du fait que les agences de notation externe ne notent pas les entreprises dans ce continent, à l'exception de quelques grandes banques avec des notations non sollicitées.

S'agissant du Groupe BOA, qui porte l'essentiel des engagements des filiales à l'international, il dispose d'un autre système de notation basé sur les dires d'experts. Afin de faire évoluer ce système, BMCE Bank a pris la décision de déployer son système de notation au niveau de l'ensemble

de ses filiales à l'international et ce, dans le cadre du projet global de déploiement du dispositif de maîtrise de risque groupe, à partir d'un horizon de 2 ans.

En effet, au cours de l'exercice 2012, la Banque a entrepris la revue d'une manière profonde son dispositif de gestion des risques dans sa dimension Groupe et ce, afin d'harmoniser et d'intégrer ses dispositifs de gestion et de maîtrise des risques au niveau de toutes les filiales à l'international.

Aussi au cours du même exercice, la Banque a procédé à la création de la Direction des Risques à l'international et a confié l'accompagnement de la conduite d'un projet de déploiement du même dispositif de contrôle interne et des risques au niveau de tout le Groupe à un cabinet de consulting.

Les travaux de ce projet ont débouché notamment, pour la partie Management des Risques, sur la définition du modèle cible de la filière Risques Groupe et la préparation d'un projet du plan de déploiement.

Les travaux de Backtesting et de validation des modèles GE et PME ont été lancés au cours du second semestre 2013. L'ensemble des variables des modèles ont été passées en revue et le caractère discriminant a été testé. Une proposition de recalibrage des modèles est en cours de développement afin d'adapter le rating au portefeuille BMCE.

Certains chantiers se poursuivent, notamment la mise en place de l'outil de récupération pour les besoins de suivi du calcul de la LGD (Loss Given Default), mais surtout l'amélioration de la gestion du processus de déclassement. En effet, cet outil va permettre d'extraire les comptes en anomalies, de les traiter dans le cadre de comités spécifiques et de tracer in fine les récupérations en cas de basculement vers le compromis.

Un dossier d'homologation du projet notation interne est en cours de préparation, sa finalisation se fera concomitamment à la finalisation des chantiers (déploiement de FACT au niveau des filiales, finalisation de l'entrepôt de données...). Les premiers lots ont été livrés à l'audit.

### 8.3.5. Scoring des particuliers

Dans le cadre des Accords de Bâle, le Groupe BMCE Bank a opté pour l'Approche IRBF pour le risque de Crédit. Dans cette optique, le projet de Scoring, lancé en 2012, s'inscrit dans la lignée de cette démarche et consiste en la modélisation statistique du défaut et des comportements à risque pour la clientèle du portefeuille retail.

Deux types de scores sont développés

- SCORE D'OCTROI : note ponctuelle à l'ouverture d'une ligne de crédit. Les nouveaux et anciens clients seront notés par ce score.
- SCORE DE COMPORTEMENT (Cotation Bâle 2): évaluation dynamique du risque basée sur le comportement d'un client pour un compte ouvert. Seuls les clients connus peuvent être notés par le score de comportement.
- Pour aboutir à un SCORE FINAL D'OCTROI : la note finale



sera issue de l'association des notes d'octroi et de comportement. Les nouveaux clients ne disposeront que de la note d'octroi.

A ce stade, un premier score de comportement et d'octroi a été développé pour les clients détenteurs d'un crédit immédiat conventionné. La jonction entre la notation Entreprise et le scoring retail est réalisée à travers la notation des conventions.

Cette grille a été implémentée au niveau du SI au cours du premier semestre 2013 avec des commentaires explicatifs de la cotation. Un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation a été développé et validé par la banque. Un système délégataire ajusté au risque est proposé. L'implémentation au niveau de l'outil d'instruction de crédit est en cours et sera livrée au premier trimestre 2014.

Une grille de score pour les MRE a été modélisée et validée au cours du dernier semestre 2013. Les travaux de modélisation sont en cours pour les clients particuliers détenteurs d'un crédit immobilier.

Le kick off du projet Scoring des professionnels a été lancé au cours du second semestre 2013 avec de vives attentes du marché pour la mise en place de nouveaux process d'octroi de crédit pour les professionnels.

#### 8.4. EXPOSITIONS AU RISQUE DE CREDIT

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des actifs financiers du Groupe BMCE BANK, y compris les titres exposés au risque de crédit selon la vision prudentielle. Cette exposition ne tient pas compte des garanties et des sûretés obtenues par le Groupe dans le cadre de son activité de crédit, ni des achats de protection.

Dans le bilan prudentiel au 31 décembre 2013, l'exposition au risque de crédit concerne les encours nets de dépréciation des comptes de dépôt auprès des emprunteurs souverains (18,5 milliards de dirhams), les prêts consentis aux établissements de crédit (18,5 milliards de dirhams), les établissements publics (7,6 milliards de dirhams). Les créances sur la Grande Entreprise représentent 45% du total des éléments de l'actif, les PME et TPE totalisent 29%.

Eléments du Bilan en expositions brutes			
Classe d'exposition	2013	2012	Variation
Créances sur les emprunteurs souverains	18 557	16 128	2 429
Créances sur les établissements publics	7 689	9 997	-2 308
Créances sur les établissements de crédit	18 508	23 304	-4 797
Créances sur la grande entreprise	77 426	69 605	7 821
Créances sur la petite et moyenne entreprise (PME)	15 711	13 038	2 673
Créances sur la clientèle de détail et la très petite entreprise (TPE)	34 008	31 586	2 422
Total	171 899	163 659	8 240

Les expositions brutes au risque de crédit du groupe ont augmenté de 8 milliards de dirhams entre décembre 2012 et décembre 2013. Cette augmentation est l'effet combiné de l'augmentation enregistrée par la clientèle entreprise (13 milliards de dirhams) et de la baisse des autres composantes : établissements publics (-2,3 milliards de dirhams) et établissements de crédit (-4 milliards de dirhams).

Par ailleurs, les Eléments du Hors Bilan enregistrent 37 milliards de dirhams soit 17% du total des expositions, dont la Grande Entreprise représente la part la plus importante. Ces engagements sont répartis entre engagements de financement et engagements de garanties.

#### 8.5. DISPOSITIF DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES DE CREDIT

Le dispositif de contrôle et surveillance des risques de crédit permet d'assurer les contrôles de deuxième niveau, distincts de la surveillance quotidienne assurée par la Filière Commerciale.

L'application de ce dispositif est adaptable selon l'organisation propre des filiales du Groupe concernées en concertation avec Risques Groupe.

La responsabilité du suivi du risque relève entièrement de la Filière Commerciale. En effet, la surveillance quotidienne des risques liés aux transactions est à la charge du responsable du dossier au sein de la Filière Commerciale. Pour remplir cette mission, la Filière Commerciale est aidée par la Filière Risques qui joue un rôle d'alerte.

L'objectif principal des contrôles du Pôle Risques est d'assurer l'efficacité du système d'alerte précoce permettant, tant la gestion des risques que l'anticipation par la Filière Commerciale de risques potentiels pour une gestion appropriée du portefeuille de la banque. Le Pôle Risques s'assure aussi que la surveillance de la Filière Commerciale est effectuée convenablement et alerte sur les défaillances notoires.

Le Pôle Risques n'est pas responsable de vérifier et d'approuver chaque transaction exécutée sous une facilité approuvée et validée. Cette tâche appartient à un back-office indépendant exécutant la transaction effectuée avec l'accord de la Filière Commerciale. Les principales missions opérationnelles du Pôle Risques, dans le cadre du dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit, peuvent être synthétisées comme suit :

- Assurer les contrôles à priori
- Assurer les contrôles à postériori
- Identifier et suivre le portefeuille engagement selon plusieurs axes d'analyses : produits, maturités, bénéficiaires, secteurs d'activité, agences, zones géographiques, ...
- Fixer et suivre les limites de concentration
- Détecter et assurer le suivi des comptes en anomalies et des comptes à risques
- Classer le portefeuille selon les critères réglementaires et proposer le provisionnement



- Conduire des stress tests
- Etablir les reportings réglementaires et les reportings de pilotage interne

### 8.5.1. Contrôles à priori

Les contrôles à priori comprennent l'ensemble des contrôles de conformité mis en œuvre avant la 1<sup>ère</sup> autorisation et utilisation d'une ligne de crédit. Ces contrôles viennent en complément des contrôles automatisés et de ceux effectués par la Filière Commerciale, le Back Office, le Département Juridique....

La mise en œuvre de ces contrôles est assurée par le Pôle Risques. Ces contrôles concernent principalement :

- Les données de la proposition de crédit,
- Le respect du niveau de délégation,
- La conformité de la documentation juridique,
- Les conditions et réserves émises avant la 1<sup>ère</sup> utilisation des fonds ou de la facilité,
- Les données saisies dans le système d'information.

### 8.5.2. Contrôles à posteriori

A l'instar des contrôles à priori, les contrôles à posteriori sont assurés par le Pôle Risque.

L'objectif de ces contrôles est d'assurer la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques de crédit avec une vision portefeuille et non seulement contrepartie. Une attention particulière est ainsi portée sur la qualité du crédit, l'anticipation et la prévention des irrégularités et des risques d'une part, et au contrôle et à la surveillance du suivi des risques par la Filière Commerciale d'autre part.

#### 8.5.2.1. Surveillance du portefeuille des engagements

Le premier contrôle à posteriori consiste à identifier et à suivre tous les engagements de l'entité selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : produits, maturités, clients, groupes d'affaires, segments de clientèle, notations de contrepartie, catégories de créances (saines et en souffrance), secteurs d'activité, agences, zones géographiques, types de sûreté,...

Le Pôle Risques dispose d'un système d'information permettant de recenser et de centraliser quotidiennement les risques de crédit encourus sur une même contrepartie individuelle ou groupe d'intérêt. Les risques encourus par secteur économique, zone géographique, pays, type de sûreté ou garantie ..., sont recensés et centralisés au moins une fois par mois.

Le Pôle Risques s'appuie sur le système d'information afin de produire des reportings retraçant ces éléments à chaque date d'arrêt ainsi que leur évolution par rapport à la précédente date d'arrêt. L'explication des variations, notamment les plus remarquables, entre ces dates demeure un des principaux objectifs de ces analyses.

### 8.5.2.2. Limites de concentration

La gestion des risques de crédit s'appuie sur un dispositif selon lequel les stratégies des métiers, y compris en cas de lancement de nouvelles activités ou de nouveaux produits, font l'objet d'un avis risques et de limites de risques formalisées. Pour le groupe BMCE Bank, le risque de concentration de crédit peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties individuelles ;
- Des groupes d'intérêt ;
- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à un même pays.

#### 8.5.2.2.1. Contreparties individuelles

Le Groupe procède mensuellement au suivi des concentrations individuelles, sur base sociale et consolidée, et assure une surveillance rapprochée des engagements de ses 10, 20 et 100 premiers clients ayant les plus grands engagements.

A fin 2012 et 2013, les engagements envers ces principaux débiteurs se présentaient comme suit :

	Dec-13		Dec-12	
	Encours Bilan	% dans le total	Encours Bilan	% dans le total
Engagements des 10 premiers clients	13 057	8,74%	12 594	9,07%
Engagements des 20 premiers clients	20 285	13,6%	19 406	13,98%
Engagements des 100 premiers clients	41 557	27,82%	38 774	27,93%
Total des engagements	149 374	-	138 809	-

Le niveau de concentration des 10, 20, 100 premiers clients représente respectivement 58%, 90% et 185% des fonds propres prudentiels à fin 2013.



### 8.5.2.2.2. Groupes d'intérêt

La diversification par contrepartie du portefeuille fait l'objet d'un suivi régulier, notamment dans le cadre des politiques de concentration individuelle du Groupe. Ainsi, les risques de crédit encourus sur des contreparties ou groupe de contreparties bénéficiant de concours relativement importants, supérieurs à 5% des fonds propres, font l'objet d'une surveillance particulière, tant sur base individuelle que consolidée.

De plus, le contrôle des grands risques s'assure également que le montant total des risques encourus sur chaque bénéficiaire ne dépasse pas 20 % des fonds propres nets consolidés du Groupe comme cela est exigé par la réglementation bancaire Marocaine. BMCE Bank reste très en deçà des seuils de concentration de la directive de Bank Al Maghrib.

### 8.5.2.2.3. Contreparties appartenant à un même secteur d'activité

BMCE Bank a mis en place en 2011, une nouvelle méthodologie pour la détermination et la gestion des limites sectorielles. Cette démarche est fondée sur un modèle statistique se basant sur des données, en particulier le taux de défaillance historique et le nombre de contreparties par secteur d'activité et par classe de risque (rating).

L'objectif a été la modélisation du risque de défaut en s'appuyant sur des techniques économétriques appropriées, et ce, en utilisant une variable aléatoire dépendante dont la valeur est le résultat du dénombrement des réalisations des événements de défaut.

Cette démarche a été basée sur les hypothèses de l'indépendance des contreparties et la non corrélation des défauts. Ainsi, la notion clé de cette approche méthodologique est la probabilité de défaut d'une contrepartie donnée. Cette probabilité est mesurée par le biais de l'exploitation du taux de défaillance du couple rating / secteurs d'activité.

Cette démarche qui s'apparente à une approche Top-Down consiste à dénombrer pour chaque couple Rating-secteur d'activité, les clients qui ont fait défaut, afin de calculer la moyenne du taux de défaut historique.

Le modèle permet ainsi de cibler les secteurs desquels il faut se désengager ou réduire les engagements et ceux sur lesquels il importe de se positionner davantage.

Le modèle permet aussi de calibrer les enveloppes à allouer à chaque secteur d'activité compte tenu notamment du plan de développement de la banque et de la sinistralité sectorielle. Cette démarche adoptée par le Pôle Risques Groupe est complétée par la mise en œuvre de back testing du modèle semestriellement.

La revue des limites sectorielles est réalisée semestriellement en concertation avec la filière commerciale et le Centre d'Intelligence Economique de la banque qui apportent leur vision métier et chiffrage des perspectives macroéconomiques et sectorielles. Les avis de ces entités permettent ainsi de challenger et de conforter davantage la

pertinence du modèle par rapport au contexte économique.

La répartition des engagements du groupe sur la clientèle par secteurs d'activités se présente comme suit à fin 2012 et 2013 :

Secteurs	déc-13	Poids	déc-12	Poids
Industrie du textile, de l'habillement et des cuirs	2 157	1%	2 077	1%
Administrations	575	0%	1 287	1%
Commerces	11 807	8%	11 952	9%
Industries agroalimentaires et du tabac	3 761	3%	3 527	3%
Batiment et travaux publics	3 795	3%	4 952	4%
Agriculture et pêche	696	0%	1 425	1%
Industrie manufacturières diverses	1 827	1%	2 732	2%
Industrie métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques	3 385	2%	3 553	3%
Industries chimiques et produits chimiques	2 545	2%	2 491	2%
Transport, communications et services	5 273	4%	9 811	7%
Industries extractives	1 675	1%	1 841	1%
Activités financières	19 376	13%	22 595	16%
Hôtels et restaurants	3 337	2%	3 180	2%
Production et distribution d'eau & électricité	7 564	5%	6 406	4%
Financement immobilier	14 813	10%	10 240	7%
autres secteurs	2 098	1%	-	-
Retail (présentiel Maroc)	36 132	24%	34 727	25%
Autres*	28 558	19%	15 904	11%
<b>Total</b>	<b>149 374</b>	<b>-</b>	<b>138 889</b>	<b>-</b>

\* Autres : concernent certaines filiales africaines qui incluent essentiellement la clientèle retail et les Très Petites Entreprises de secteurs très diversifiés.

### 8.5.2.2.4. Contreparties appartenant à un même pays

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

Le risque pays peut aussi résulter de la limitation de la libre circulation des capitaux ou d'autres facteurs politiques ou économiques, il est alors qualifié de risque de transfert. Il peut également découler d'autres risques en liaison avec la survenance d'événements impactant la valeur des engagements sur le pays concerné (désastres naturels, chocs extérieurs).

Le Groupe a revu en profondeur sa politique risque pays et il lui a assigné comme principale objectif la mise en place d'un système qui permet d'évaluer, limiter, réduire et si nécessaire suspendre de manière prudente ses engagements sur les pays à haut risque et ce, d'une manière synchronisée à l'échelle du Groupe.

La politique proposée comprend outre la stratégie de prise en charge du Risque Pays, les principes de recensement, de gestion et de contrôle de ces risques ainsi que les structures organisationnelles responsables. L'élément central de ce dispositif de gestion permettant la prévention du risque est le système de délégation et de limitation des engagements.

Ce système a été conçu de manière à être de plus en plus limitatif au fur et à mesure que Risque Pays augmente. Ainsi, le niveau d'engagement est calibré en fonction du niveau du Risque Pays, reflété par la notation attribuée à chaque pays, et du pourcentage de fonds propres de chaque entité





du Groupe.

Les engagements de BMCE Bank sont pour la plus grande partie domestiqués au Maroc. Les engagements sur les contreparties étrangères de BMCE Bank concernent les établissements de crédit étrangers. Ces engagements font l'objet :

- d'une autorisation après une notation et analyse des fondamentaux de chaque contrepartie
- d'un suivi mensuel, et sont communiquées à la Banque Centrale à travers un état réglementaire.

Le Management des Risques Maroc et Consolidation produit mensuellement les Reporting réglementaires à destination de la Banque Centrale relatifs aux expositions étrangères sur base individuelle et consolidée.

Ces reportings offrent une vue d'ensemble de l'engagement global du Groupe BMCE Bank à l'égard des contreparties bancaires étrangères. Ils reflètent l'engagement par pays qui comprend l'ensemble des actifs inscrits au bilan et en Hors bilan représentant des créances sur les résidents des pays étrangers.

A côté de ces états, le Management des Risques Maroc et Consolidation élabore mensuellement un rapport analytique sur les expositions étrangères du Groupe BMCE Bank et le diffuse à tous les membres du Comité de Direction.

Ce rapport permet d'apprécier le niveau des expositions étrangères du Groupe BMCE Bank et constitue un tableau de bord pour le suivi de l'évolution du Risque inhérent à chaque pays.

Pour ce qu'est de la notation interne pays, BMCE Bank a développé un système de notation interne pays qui se base sur la combinaison d'informations recueillies des divers rapports émanant d'autorités des pays concernés, d'organismes internationaux et des agences de notation internationales.

Son Centre d'Intelligence Economique produit annuellement les fiches relatives aux différents pays étrangers avec lesquels opère la Banque.

La notation interne et la fiche pays permettent de disposer d'une appréciation propre des risques encourus sur chaque pays en prenant en compte les critères jugés les plus pertinents.

Ces derniers offrent un panorama général de la situation par pays et constituent, comme annoncé précédemment, la base d'attribution de limite pays. La revue de cette notation est effectuée annuellement.

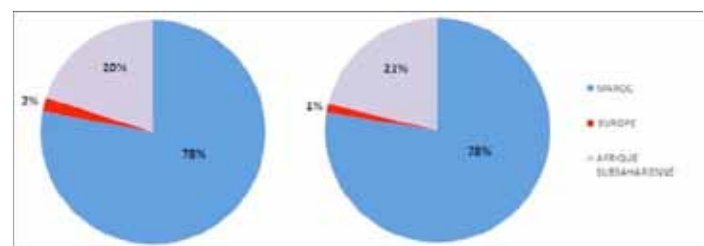


En définitif, le dispositif risque pays du Groupe se présente comme suit :



Le Management des Risques Maroc et Consolidation a entamé des travaux pour étendre le dispositif de gestion du Risque Pays à toutes ses filiales en Afrique et ce dans le cadre du projet de déploiement du dispositif de Contrôle Interne et de gestion des Risques Groupe.

La structure des expositions brutes sur la clientèle du groupe par grandes zones géographiques à fin 2012 et 2013 se présente comme suit :



### 8.5.2.3. Contrôle des comptes en anomalie et des comptes à risques

#### 8.5.2.3.1. Contrôle des comptes en anomalie

Ce contrôle à posteriori a pour objectif de détecter les utilisations irrégulières de comptes et d'identifier les anomalies récurrentes afin de les faire régulariser par la Filiale Commerciale ou a minima la justification de leur irrégularité.

Ce contrôle est donc réalisé indépendamment de la gestion quotidienne assurée par la Filiale Commerciale. Les comptes en anomalies les plus importants se rapportent aux dossiers de crédits dont :



- Les autorisations de crédits sont échues,
- Les garanties ne sont pas constituées,
- Les lignes de crédits ne sont pas utilisées pendant plus de 6 mois.

Ces critères constituent des conditions minimales de dossiers présentant des anomalies qui font l'objet d'une détection, automatisée, et d'un suivi conjointement avec la Filère Commerciale.

### 8.5.2.3.2. Contrôle des comptes à risques

Les comptes à risques représentent un risque susceptible de s'aggraver ultérieurement engendrant ainsi un coût pour la banque. Ils sont constitués des engagements qui présentent, soit une dégradation avérée de la qualité des risques identifiée par des critères quantitatifs, soit une dégradation potentielle des risques identifiée par des critères qualitatifs.

Les comptes à risques sont constitués des comptes qui :

- Sont gelés : La notion de comptes gelés signifie des comptes à vue qui, après fusion si prévue, n'enregistrent pas de mouvements créditeurs réels sur une durée de 60 jours (hors déblocage de crédit...) couvrant au moins le montant des agios imputés à ces comptes ainsi qu'une partie significative (10% du solde débiteur) desdits soldes débiteurs
- Enregistrent des impayés tels que :
  - les encours des crédits amortissables dont une échéance n'est pas réglée 30 jours après son terme
  - les encours des crédits remboursables en une seule échéance, qui ne sont pas honorés 30 jours après leur terme
  - les créances commerciales escomptés par la banque et retournées impayées, ...
- Enregistrent des dépassements, au-delà d'un mois, par rapport aux autorisations accordées. Toutefois, afin d'éviter d'éventuels risques opérationnels, les entités contrôlent sur base hebdomadaire, les dépassements autorisés d'un certain niveau (discrétion locale de chaque entité)
- Enregistrent des expositions dont le remboursement est susceptible d'être incertain en raison de considérations liées à d'autres informations quantitatives ou qualitatives négatives sur le client telles : une notation en risque élevé, événements et litiges concernant les principaux actionnaires (décès, redressement judiciaire...).

Ces critères constituent des conditions minimales de détection des comptes à risques.

La Filère Commerciale, qui de par sa connaissance et son suivi quotidien de ses relations, et le Pôle Risques font faire ressortir et présenter comme compte à risques tout autre compte, si elles le jugent nécessaire. L'appréciation, l'intervention et la complémentarité entre les Filères Commerciale et Risques demeurent déterminantes dans l'identification des critères nécessitant une inscription parmi les comptes à risques.

La responsabilité du suivi, au jour le jour, de ces risques incombe à la Filère Commerciale. Toutefois, la détection de ces comptes à risques sur base mensuelle est de la responsabilité de la Filère Risques. La détection est effectuée, pour les critères quantitatifs, par le biais d'une extraction des informations des applications et systèmes informatiques opérants.

Dès la constatation de ces risques caractérisés et certains, la Filère Risques demande des explications à la Filère Commerciale. Cette dernière met en œuvre tous les moyens à sa disposition afin d'assurer la récupération de la créance.

### 8.5.2.3.3. Revue annuelle des dossiers

Tout client particulier ayant un crédit revolving ou entreprise ayant un engagement à l'égard d'une entité du groupe fait l'objet d'une revue annuelle par le Comité de crédit compétent, qu'il y ait ou non besoin d'approbation ou de renouvellement d'une facilité.

Le Pôle Risques a la responsabilité de tenir à jour en permanence le calendrier prévisionnel des revues annuelles, en liaison avec la Filère Commerciale et ce, sous la responsabilité du Chargé de Gestion, Surveillance et Reporting des Risques de Crédit.

### 8.5.2.3.4. Contrôles thématiques

Contrairement aux contrôles précités, les contrôles thématiques n'ont pas un caractère systématique, ils concernent un point ou un risque spécifique selon les besoins. Ils sont réalisés par Le Pôle Risques à la demande de la Direction Générale ou autres instances.

### 8.5.3. Classification des crédits

Après la revue périodique, mensuelle, du portefeuille de la banque et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'alignant sur les exigences réglementaires locales.

Cette revue est actée dans le cadre des comités de suivi des comptes à risques et ce sur proposition de la fonction Risques de chaque entité. Ce dernier est également responsable de la mise en œuvre de ces décisions à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes sains à la catégorie en souffrance et du provisionnement.

Le tableau présente la valeur nette comptable des encours de créances non dépréciées présentant des impayés (par antériorité d'impayés) et des encours douteux dépréciés de l'activité au Maroc.

	2014*					2013				
	Encours des encours non dépréciés ayant des impayés					Encours des encours non dépréciés ayant des impayés				
	moins de 30 jours	30 jours à 90 jours	90 jours à 180 jours	180 jours à 360 jours	Total	moins de 30 jours	30 jours à 90 jours	90 jours à 180 jours	180 jours à 360 jours	Total
Maroc	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Algérie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tunisie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Liban	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Égypte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indonésie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Philippines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Inde	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Activité Maroc</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



#### 8.5.4. Garanties

Le Groupe reçoit différentes catégories de garanties en contreparties de ces concours de crédit. En règle générale, les garanties exigées sont en fonction de deux éléments : la nature des crédits demandés et la qualité des contreparties.

Ainsi, le Groupe dispose systématiquement pour tous les crédits immobiliers (crédits à l'habitat et crédits à la promotion immobilière) des hypothèques sur les biens financés ainsi que des délégations d'assurance.

Les garanties hypothécaires font l'objet d'une évaluation systématique, préalable à leur acceptation, et ce par un organisme spécialisé indépendant ou par les services compétents du groupe chaque fois que la valeur déclarée par le client dépasse un million de dirhams.

De même, le financement des marchés publics, des marchandises, du matériel d'équipement et des fonds de commerces est systématiquement garanti par des nantissements des éléments financés ainsi que par des délégations d'assurance.

En plus de ces garanties, le Groupe conforte généralement sa position par des cautions personnelles des contreparties chaque fois qu'il estime nécessaire en fonction de la qualité de ces derniers.

Ainsi, il est à signaler que 35 % des expositions du groupe sur la clientèle sont garanties par des hypothèques, 3% de ces expositions disposent de garanties bancaires ou de cash collatéral. Enfin, 5% des expositions disposent de garanties souveraines.

En définitif, près de la moitié des expositions du groupe sont éligibles aux techniques d'atténuation du risque de crédit selon Bâle 2.

#### Garanties transférables

Le Groupe ne détient pas d'actifs en garantie qu'il est autorisé à vendre ou à redonner en l'absence de défaillance du propriétaire de la garantie.

Les garanties usuellement prises par le Groupe, servent à la couvrir en cas de défaut des clients de leurs engagements et ce, conformément aux dispositions juridique prévues sur tous les contrats de crédit.

#### Garanties de crédit obtenues

Au cours de l'exercice 2013, le Groupe a mis en dation en paiement des biens détenus en garantie pour une valeur de 55 MMAD.

#### 8.5.5. Conduite de stress-tests

BMCE Bank effectue semestriellement des simulations de crise (stress-tests) pour évaluer la vulnérabilité de son portefeuille de crédits en cas de retournement de conjoncture ou de détérioration de la qualité des contreparties.

Les stress-tests sont conduits afin d'apprécier la capacité de la Banque à résister en cas d'événements extrêmes inat-

tendus. Opérationnellement, ils consistent en des simulations de scénarios de défaut d'un pourcentage de contreparties dont la finalité est de mesurer l'impact sur les provisions et par conséquent sur la rentabilité et les fonds propres prudentiels.

La pertinence des différents scénarii fait objet d'un examen régulier deux fois par an. Cet examen est effectué en fonction d'objectifs escomptés de la réalisation des stress tests et chaque fois que les conditions du marché laissent entrevoir une évolution potentiellement défavorable susceptible d'impacter sérieusement la capacité du Groupe à y faire face.

Le Risque Groupe veillera, dans le cadre du projet Convergence Groupe, à transférer son expertise de manière à ce que toutes ses filiales soient en mesure de réaliser leurs propres stress test, sur base semestrielle, et les adresser à Risque Hubs et Risques Groupe afin de les consolider et de les communiquer à la Banque Centrale et au management du Groupe.

#### 8.5.6. Reporting Risques de crédit

Dans le cadre du suivi des risques de crédit, Risques Groupe a mis en place une procédure spécifique pour l'élaboration de reporting risques crédit afin d'améliorer et d'harmoniser le pilotage du risque de crédit au niveau de l'ensemble du Groupe. Ces reportings visent à répondre aux besoins des interlocuteurs dédiés, à des fins de surveillance, de pilotage ou réglementaire. Ils servent également de support à la communication financière du Groupe BMCE Bank.

Ces reportings viennent ainsi compléter la panoplie des reportings réglementaires que doivent élaborer les Risques pour répondre aux exigences réglementaires groupe et locales d'une part, et les états de reportings comptables et autres à caractère risques élaborés par les autres fonctions de l'entité d'autre part. Le principe d'élaboration de ces reportings consiste à présenter une synthèse de la gestion des risques des différentes entités.

Le reporting des risques de crédit concerne l'ensemble des risques de crédit induits par les activités sur l'ensemble des entités du Groupe BMCE Bank. Chaque entité s'organise selon ses spécificités pour répondre aux besoins de ces reportings.

#### 8.5.7. Déploiement du dispositif de maîtrise des risques au niveau des filiales à l'international

Le Pôle Risques Groupe a instauré, un reporting trimestriel relatant la situation des risques de chaque filiale au travers d'un canevas et une procédure détaillant les informations à remonter, et ce dans l'attente de la mise en place d'un outil informatique dédié au pilotage des risques. L'année 2013 a été l'occasion pour mettre en œuvre plusieurs ajustements par rapport à la spécificité de chaque filiale, afin de faciliter les échanges et l'harmonisation des différents canevas.

Au cours de cet exercice, la banque a revu d'une manière radicale son dispositif de gestion des risques dans sa di-



mension Groupe et ce, afin de (i) renforcer sa gouvernance exécutive du groupe à travers le déploiement de ses dispositifs de gestion et de maîtrise des risques et de contrôle interne au niveau de toutes les filiales et (ii) d'accompagner sa stratégie à l'international et son dernier plan de développement triennale.

Aussi, la banque a procédé à la création de la Direction des Risques à l'international et a confié l'accompagnement de la conduite d'un projet de déploiement du même dispositif de contrôle interne et des risques au niveau de tout le groupe à un cabinet de consulting. Ce projet a abouti à l'élaboration et à la validation entre autres de la Charte de Contrôle Interne du Groupe et de la charte de responsabilité de Risques Groupe.

De plus, les travaux de ce projet ont débouchés, pour la partie Management des Risques, en la définition du modèle cible de la filière Risques Groupe et la préparation d'un projet du plan de déploiement.

## 8.6. DESCRIPTIF DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET - ALM -

BMCE Bank a mis en place un dispositif de pilotage des risques bilanciaux tels que les risques de liquidité et de taux d'intérêts, de telle sorte à pouvoir suivre leur évolution de manière continue en fonction de la tendance des marchés financiers, et de l'activité de la banque.

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un horizon moyen long terme, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place veille à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la banque
- Orienter la stratégie de la banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance qui se présentent.

La Banque a institué un Comité ALCO, afin de suivre la réalisation de ces objectifs, avec comme principales missions :

- Formuler la politique actif - passif ;
- Organiser et animer les sous comités actif-passif
- Avoir une connaissance approfondie des types de risques inhérents aux activités de la Banque et rester informé de l'évolution de ces risques en fonction de la tendance des marchés financiers, des pratiques de gestion de risques, et de l'activité de la Banque ;
- Revoir et approuver les procédures destinées à limiter les risques inhérents aux activités de la Banque en matière d'octroi de crédits, d'investissements, de trading et autres activités et produits significatifs ;

- Maîtriser les systèmes de reporting qui mesurent et contrôlent quotidiennement les principales sources de risque ;

- Revoir et approuver périodiquement les limites de risque en fonction de changement éventuels dans la stratégie de l'institution, approuver les nouveaux produits et réagir à des changements importants des conditions de marché ;

- S'assurer que les différentes lignes de business sont convenablement gérées, par les RH ayant un niveau de connaissance, d'expérience et d'expertise homogène avec la nature des activités supervisées.

### Responsabilités des différents intervenants dans la gestion du risque de taux et de liquidité

Le maintien de l'équilibre bilanciel à court et moyen terme, suppose l'implication de l'ensemble des intervenants au niveau de la banque, et la définition des responsabilités de chacun dans la gestion du risque de liquidité.

C'est ainsi que chaque entité de la Banque dispose d'un budget / objectifs validés au comité de direction général sur un horizon moyen terme, permettant ainsi aux instances appropriées de suivre et de contrôler de manière ordonnée la réalisation du plan triennal de manière globale dans le respect des grands équilibres de la Banque et des ratios réglementaires.

Le département ALM suit sur une base régulière l'évolution de la structure bilanciale par rapport au plan et signale tout écart dans le cadre du comité ALCO où toutes les entités sont représentées pour prendre les dispositions correctrices nécessaires.

### Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but, d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- l'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan.

- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyen et long terme par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et



de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la banque :

- le coefficient de liquidité doit être supérieur à 100% (tel que défini par la Banque Centrale). Cet indicateur permet d'évaluer le taux de couverture des exigibilités à un mois par les actifs liquides disponibles à un mois.

Le Coefficient de liquidité affiche 104,2% au 31 décembre 2013, au dessus de la limite réglementaire.

- Le profil des impasses cumulées : la technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long terme.

Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

#### Echéancier par maturité

- Le tableau suivant présente les soldes au bilan des actifs et passifs financiers par date d'échéance contractuelle.

	Echéance non déterminée	A Vue	de J/J à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, SCP		11 939					11 939
Actifs financiers évalués à la juste valeur	28 224						28 224
Actifs financiers disponibles à la vente	3 320						3 320
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 385	7 204	790	1 339	7 000	427	18 146
Prêts et créances sur la clientèle	12 335	21 311	34 577	30 135	26 822	24 195	149 375
Placements détenus jusqu'à leur échéance			894	973	6 366	4 304	12 537
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>45 264</b>	<b>40 454</b>	<b>36 260</b>	<b>32 448</b>	<b>40 188</b>	<b>28 926</b>	<b>223 540</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		68					68
Passifs financiers à la juste valeur par résultat					2 437		2 437
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	12	3 415	24 670	4 382	2 590		35 069
Dettes envers la clientèle	484	122 980	11 589	10 755	2 984		148 790
Titres de créance émis	25		2 338	4 726	5 362		12 451
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	38			242	1 750	3 786	5 816
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>558</b>	<b>126 463</b>	<b>38 597</b>	<b>20 104</b>	<b>15 123</b>	<b>3 786</b>	<b>204 632</b>

- L'échéance des actifs et passifs financiers évalués en valeur de marché relevant du portefeuille de négoce et du portefeuille des actifs financiers disponibles à la vente est réputée « non déterminée » dans la mesure où ces instruments financiers sont liquides, destinés à être cédés ou remboursés ou mis en pension avant la date de leur maturité contractuelle.

#### Risque de Taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la banque.

La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur économique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer au travers un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scénario de variation des taux de 200 pbs tel que préconisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport au PNB prévisionnel.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen long termes.

Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actif / passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

#### Sensibilité de la valeur du portefeuille bancaire

Des simulations de stress testing sont effectuées afin d'évaluer l'impact d'une variation des taux sur la marge d'intérêt ainsi que sur la valeur économique des Fonds Propres.

A fin décembre 2013, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pbs sur le PNB est estimé à -11MDH. La variation de la valeur économique des fonds propres face à un choc de 200 pbs, est estimée à 326 MDH soit 2,39% des Fonds propres réglementaires.



## 8.7. RISQUE DE MARCHÉ

L'essentiel de l'activité de marché du Groupe est concentré au niveau de BMCE Bank qui s'accapare 99% du total de cette activité. Le reliquat est assuré au niveau de la filiale de Londres.

La gestion des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank s'inscrit dans le cadre du respect des normes réglementaires telles que définies par les autorités de tutelle et l'application des saines pratiques de gestion définies au niveau international notamment par les accords de Bâle.

Les risques sur les opérations de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recourent pour le groupe BMCE Bank notamment :

- Le risque de taux d'intérêt,
- Le risque de change,
- Le risque de crédit sur opérations de marché.

### Cartographie des instruments

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe BMCE Bank se répartit par facteur de risque comme suit :

<b>Produits de change</b>	Change «cache»
	Change au comptant
	Change à terme
	Dérivés de change
	Swap de change
<b>Produits sur titres de propriété</b>	Titres de propriété
	Dérivés sur actions/indices
	OPCVM Actions
<b>Produits de taux</b>	I- Prêts/Emprunts corporate et interbancaires
	Taux fixe (MAD et devises)
	Taux variable (MAD et Devises)
	II- Titre de créance négociables et tires obligataires
	II-1 Titres souveraines (inclus : titres émis par le Royaume du Maroc)
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-2 Titres émis par des établissements de crédit et entreprises
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	III- Prêts/Emprunts de titres
	Prêts/Emprunts de titres
	Repo/reserves repo
	IV- Dérivés de taux
	Swaps de taux
	Future de taux
	Forward Rate Agreement
V- OPCVM de taux	
OPCVM Monétaire	
OPCVM Obligataire	
<b>Produits sur matières premières dérivés de crédit</b>	Futures sur matières
	Options sur futures sur matières premières
	Crédit default Swaps (CDS)
	Crédit Linked Note (CLN)

### 8.7.1. Dispositif de Gestion des Risques de Marché

#### 8.7.1.1. Gouvernance

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank sont :

- La Direction Générale qui met en œuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d'Administration ;
- Le Comité Risques de Marché Groupe qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre;
- Le Département Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank en tant que fonction indépendante des front-office du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l'arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché ;
- Les Risk Management Units des entités du Groupe BMCE Bank qui assurent un contrôle de premier niveau des activités de marché au sein leur entité et adressent des reporting récurrents au Management des Risques Groupe ;
- L'audit interne qui s'assure de la mise en œuvre du dispositif de gestion des risques de marché ainsi que du respect des procédures en vigueur.

#### 8.7.1.2. Description du Dispositif de Gestion des Risques de Marché

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank s'articule autour de trois axes principaux:

- Limites ;
- Indicateurs de risques ;
- Exigences en Fonds Propres ;
- Risque de contrepartie lié aux opérations sur produits dérivés

##### 8.7.1.2.1. Limites

#### Limites de Contrepartie sur Opérations de Marché

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BMCE Bank via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

#### Limites de Marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché.

Le set des limites de marché du Groupe BMCE Bank se décline comme suit:

- Les limites de stop/loss par activité sur différents horizons ;
- Les limites de positions par activité ;
- Limites de position ouverte par duration sur l'activité taux



Dirham ;

- Limites de position ouverte par devises et par durée pour l'activité Trésorerie devises ;
- Limites de Grecs pour l'activité des dérivés ;
- Limites de position ouverte par devises pour l'activité change ;
- Les limites de transaction.

Le suivi des limites de marché est assuré à travers le logiciel MLS qui permet un suivi en temps réel des limites et des dépassements.

Des limites en VaR sont en cours d'élaboration pour la mise en place dans le cadre du projet de passage en approche avancée au titre des risques de marché. Il s'agit d'un dispositif dynamique de gestion des limites qui prend en compte les fluctuations des différents facteurs de risque ainsi que les corrélations existantes afin de mieux apprécier la diversification du portefeuille.

#### Limites réglementaires

En complément des limites mises en place en interne, le Groupe BMCE Bank s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al-Maghrib telles que :

- Les limites sur les ratios de solvabilité et Tiers One;
- La limite sur la position en devise qui ne doit pas excéder 10% des Fonds Propres;
- La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des Fonds Propres.

#### 8.7.1.2.2. Indicateurs de risque

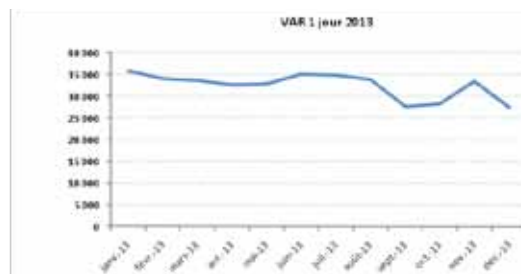
Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BMCE Bank et se déclinent comme suit :

#### Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Contrairement aux indicateurs de risques traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la diversification des portefeuilles.

Un calcul quotidien de la Value-at-Risk globale et par classe d'actifs est assuré au niveau du Groupe BMCE Bank à travers le logiciel KVaR qui permet le calcul de la valeur en risque et son backtesting suivant plusieurs approches.



EN KDH	31/12/2013	31/12/2012
VaR (10 jours)	87 016	101 295

Au 31 décembre 13, la VaR historique à 10 jours ressort à 87 016 KDH.

#### VaR stressée

Le Groupe a mis en place des scénarios pour le calcul de la stressed VaR. Le choix du Groupe s'est porté sur la période allant du 01-09-2008 au 01-09-2009. En effet pendant cette période nous avons pu assister à des événements créant une volatilité importante sur les marchés financiers. Ces événements sont :

- La faillite de « Lehman Brothers » qui n'a pas pu faire face à la crise du « Subprime »,
- Le creusement de déficit budgétaire américain de 1.000 Milliards \$ pour soutenir les marchés financiers,
- La crise grecque et la contagion aux « PIIGS »

Cependant, les marchés financiers marocains n'ont que très faiblement réagi à ces événements. Il a donc été considéré des scénarios simulés tel que réalisés sur le marché marocain :

- Fluctuation de la place de Casablanca à l'identique de celle des Etats-Unis,
- Fluctuation de la courbe des taux Dirham à l'identique de celle du Dollars
- Répercussion de la vol Eur/Usd sur les cours Eur/Mad et Usd/Mad
- Répercussion de la volatilité de la vol Eur/Usd sur la vol Eur/Mad et la vol Usd/Mad.

#### Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BMCE Bank réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du Groupe à des scénarii extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille. Les résultats des stress tests du risque de taux d'intérêt et du risque de change du portefeuille de négociation se présentent comme suit :

#### RESULTATS DES STRESS TESTS : RISQUE DE TAUX



## D'INTERET

### 1. Portefeuille des bons du trésor

1<sup>ère</sup> hypothèse : hausse de 50 points de base de la courbe des taux en translation uniforme. Ce scénario ressort, au 31/12/2013, avec un impact de 1.53 MDH sur le P&L.

2<sup>ème</sup> hypothèse : hausse de 100 points de base de la courbe des taux en translation uniforme. Ce scénario ressort, au 31 décembre 2013, avec un impact de 2,61 MDH sur le P&L.

### 2. Portefeuille de la dette privée

#### Emetteurs financiers privés

1<sup>ère</sup> hypothèse : hausse de 50 points de base de la courbe des taux en translation uniforme, conjuguée à une hausse de la prime de risque de 50 points de base. Ce scénario ressort, au 31 décembre 2013, avec un impact de 1,5 MDH sur le P&L.

2<sup>ème</sup> hypothèse : hausse de 100 points de base de la courbe des taux en translation uniforme, conjuguée à une hausse de la prime de risque de 75 points de base. Ce scénario ressort, au 31 décembre 2013, avec un impact de 2,7 MDH sur le P&L.

#### Emetteurs non financiers privés

1<sup>ère</sup> hypothèse: hausse de 100 points de base de la courbe des taux en translation uniforme, conjuguée à une hausse de la prime de risque de 100 points de base. Ce scénario ressort, au 31 décembre 2013, avec un impact de 25,3 MDH sur le P&L.

2<sup>ème</sup> hypothèse : hausse de 200 points de base de la courbe des taux en translation uniforme, conjuguée à une hausse de la prime de risque de 200 points de base. Ce scénario ressort, au 31 décembre 2013, avec un impact de 52,6 MDH sur le P&L.

### a. STRESS TESTS RISQUE DE CHANGE

#### Euro

1<sup>ère</sup> hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 10% de la valeur du Dirham par rapport à l'Euro. Ce scénario ressort, au 31 décembre 2013, avec un impact de 36,8 MDH sur le P&L.

2<sup>ème</sup> hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 15% de la valeur du Dirham par rapport à l'Euro. Ce scénario ressort, au 31 décembre 2013, avec un impact de 55,3 MDH sur le P&L.

#### Dollars

1<sup>ère</sup> hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 10% de la valeur du Dirham par rapport au Dollars Américain. Ce scénario ressort, au 31 décembre 2013, avec un impact de 9,6 MDH sur le P&L.

2<sup>ème</sup> hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 15% de la valeur du Dirham par rapport au Dollars Américain. Ce scénario ressort, au 31 décembre 2013, avec un impact de 14,4 MDH sur le P&L.

Les résultats des stress test menés montrent que le Groupe dispose d'un niveau de fonds propres suffisant pour résister à des scénarii de stress défavorables et pour se conformer

aux normes réglementaires même en cas de crise.

Par ailleurs, il est à noter que le projet de passage en approche avancée au titre des risques de marché est en cours de finalisation à travers la mise en œuvre d'un modèle interne se basant sur l'approche VaR.

### 8.8. RISQUE OPERATIONNEL

Le Risque Opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des événements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

#### 8.8.1. Politique de gestion des risques opérationnels

##### 8.8.1.1. Objectif de la gestion des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des Risques Opérationnels a pour ambition de répondre aux objectifs suivants :

- Prévention et évaluation des risques opérationnels ;
- Appréciation de l'environnement de contrôle ;
- Proposition de plans d'action palliatifs pour les risques qualifiés critiques ainsi que le suivi de leur mise en œuvre.

##### 8.8.1.2. Classification

Les risques ou pertes opérationnelles peuvent être analysées et catégorisées selon les principaux axes suivants : les causes, les conséquences (en termes d'impact financier ou autre), le score, la qualification et le niveau de maîtrise et qui sont classés par type d'événement bâlois.

##### 8.8.1.2.1. Liens avec les autres types de risque (marché / crédit)

La gestion des risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des autres risques (marché / crédit), et ce à deux niveaux :

- Au niveau global, la réflexion sur le niveau global d'aversion au risque de la Banque (et à terme sur l'allocation de fonds propres) se doit d'être analysée et suivie « trans-risques »
- Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être liés directement à la gestion des risques de marché et de crédit.

##### 8.8.1.2.2. Organisation de gestion des risques opérationnels

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE est structuré autour de trois principes directeurs :

- Définir un dispositif cible en cohérence avec l'organisation Business du Groupe BMCE Bank et inspiré des meilleures pratiques ;
- Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;
- Veiller à la séparation des fonctions d'Audit/Contrôle et de Gestion des Risques Opérationnels.





La gestion des Risques Opérationnels Groupe BMCE Bank implique quatre entités majeures :

- Le Département Risques Opérationnels Groupe en central BMCE Bank ;
- Le Réseau BMCE Bank ;
- Les Directions métiers BMCE Bank ;
- Les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s'agit des :

- Correspondants Risques Opérationnels (CRO);
- Coordinateurs Risques Opérationnels (CORO);
- Relais Risques Opérationnels (RRO).

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également 8 filiales du Groupe.

### 8.8.1.2.3. Gouvernance de la gestion des risques opérationnels

La gouvernance des Risques opérationnels au sein du Groupe BMCE est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Le Comité Risques Opérationnels Groupe ;
- Le Comité de Suivi des Risques Opérationnels Métiers ;
- Le Comité Risques Opérationnels Filiale ;

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques ;
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de type de risques ;
- La définition des actions préventives et correctives à mettre en place afin de réduire le niveau de risque ;
- Le montant de fonds propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

### 8.8.1.3. Principes méthodologiques fondamentaux

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe BMCE Bank au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

- Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;
- Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l'établissement au travers :

- Collecte des événements ;
- Cartographie des Risques Opérationnels ;
- Indicateurs Clé de Risques Opérationnels (Key Risk Indicators).

L'exposition au risque opérationnel et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la Direction Générale et au Conseil d'Administration. Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer

le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.

Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE est complètement automatisée au travers d'un outil dédié à savoir MEGA GRC. Ainsi, la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés au niveau de cet outil qui a été déployé au niveau de la Banque et des filiales marocaines et européennes.

### 8.8.1.4. Maîtrise et atténuation des risques opérationnels

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;
- Éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Elaborer des plans de continuité d'activité ;

Le Groupe BMCE dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...

### 8.8.2. Plan de continuité de l'activité

Porté par un courant réglementaire, le plan de continuité d'activité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques.

Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Les principes stratégiques transverses de la continuité des activités sont les suivants :

- BMCE Bank a la responsabilité sociale de permettre à sa clientèle de disposer des liquidités qu'elle lui a confiées. Le non-respect de cette obligation en temps de crise pourrait avoir un impact sur l'ordre public. Ce principe prévaut sur tous les autres ;



- BMCE Bank doit garantir ses engagements envers le système de compensation interbancaire sur la place marocaine ;
- BMCE Bank entend respecter en priorité les engagements juridiques et contractuels (relatifs aux domaines Crédits et Engagements) qu'elle a souscrits, avant de prendre d'autres engagements ;
- BMCE Bank entend maintenir sa crédibilité internationale et garantir en priorité ses engagements vis-à-vis des correspondants étrangers ;
- Les clients du Groupe BMCE sont prioritaires par rapport aux autres bénéficiaires de ses services ;
- Les services sont pris en compte dans leur réalisation « front to back » (par exemple, de l'agence jusqu'à la comptabilisation).

L'année 2009 a vu le déploiement du dispositif de continuité d'activités. Plusieurs simulations de mise en épreuve du dispositif ont été menées aux travers différentes régions du Royaume.

### **8.8.3. Evaluation de l'adéquation des fonds propres**

Le Groupe BMCE Bank a opté pour l'approche standard telle que présentée dans des circulaires de Bank Al-Maghrib.

Ce dernier exige le respect du ratio des fonds propres de bases et celui global de solvabilité respectivement de 9% et de 12% et ce, aussi bien sur base sociale que consolidée.

Ces seuils calculés pour la BMCE Bank aussi bien sur base sociale que consolidée, respectent les prérogatives réglementaires.



## BMCE Bank

Capital : 1 794 633 900 dirhams

Headoffice : 140, avenue Hassan II, 20 000, Casablanca

BP 13425 Casa Principale

Arrêté du Ministre des Finances n° 2348-94 du 14 rabii I 1415 (23 août 1994)

Trade register : casa 27.129

Swift : bmce ma mc

Telex : 21.931 - 24.004

### GROUP GENERAL SECRETARIAT

Tel. : 05 22 49 80 04

Fax : 05 22 26 46 55

### FINANCIAL COMMUNICATION

Tel. : 05 22 49 80 03 / 05 22 46 21 97

Fax : 05 22 26 49 65

E-mail : [relationsinvestisseurs@bmcebank.co.ma](mailto:relationsinvestisseurs@bmcebank.co.ma)

BMCE BANK web site : [www.bmcebank.ma](http://www.bmcebank.ma)

INTERNATIONAL TRADE web site : [www.bmcetrade.com](http://www.bmcetrade.com)

INVESTMENT BANK web site : [www.bmcecapital.com](http://www.bmcecapital.com)